

BOUMERDÈS

DES LYCÉENS BLOQUENT LA ROUTE

P. 4



TIARET

SAISIE DE 30.000 DINARS EN FAUX BILLETS

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1791 | Mercredi 6 février 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LUTTE ANTITERRORISTE ET STABILITÉ DU SAHEL



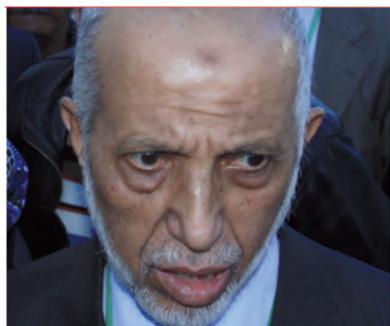
HOLLANDE LOUE LE RÔLE DE L'ALGÉRIE

P. 5

INTERDITE AILLEURS ELLE CONTINUE D'ÊTRE COMMERCIALISÉE EN ALGÉRIE

DIANE 35 UN DANGER DANS NOS PHARMACIES ?

P. 3



FLN

BATAILLE DE SUCCESSION

P. 5

DURANT L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

RECU DE PRÈS DE 9% DE LA FACTURE ALIMENTAIRE

P. 4



47

est le nombre des agences de voyage privées retenues pour prendre en charge 16.000 hadjis lors de la prochaine saison de pèlerinage.

310.000

est le nombre de véhicules vendus en janvier par General Motors et ses co-entreprises. Soit une hausse de 11,3% sur un marché en progression de seulement 4,3%.

17

est le nombre de Somaliens jugés et condamnés dans la journée de lundi à des peines de prison dans la troisième affaire du genre depuis novembre 2011.

Cinq agences de voyages exclues de l'organisation de la saison du Hadj 2013

Cinq agences de voyage et de tourisme ont été exclues de l'organisation de la saison du Hadj 2013 pour "non respect du contrat passé avec les hadjis" lors de la précédente saison, a indiqué lundi à Alger le directeur général de l'Office national du hadj et de la omra (ONHO), Cheikh Berbara. En marge d'une rencontre du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdellah Ghlammallah, avec les représentants des agences de voyage retenues pour l'encadrement du Hadj 2013, M. Berbara a souligné que des agences "se sont exclues elles-mêmes pour manquement à leurs engagements envers les hadjis lors de la précédente saison". Il a ajouté que l'exclusion de ces agences "intervient suite à une évaluation supervisée par le comité de suivi du hadj et de la omra qui a démontré un manquement par ces agences en ce qui concerne les prestations à fournir aux hadjis tel que prévu dans le contrat conclu entre les deux parties". Concernant la saison du hadj 2013, il a affirmé qu'une délégation se rendra aux Lieux Saints de l'Islam pour assurer l'hébergement des 20.000 hadjis algériens qui seront pris en charge par



l'ONHO. La superficie consacrée à chaque hadji a été fixée cette année à 4 m² contre 3,5 m² l'année dernière, a-t-il indiqué, précisant que cette délégation "devrait assurer un lit pour chaque hadji".

Pour un Etat palestinien présent dans les fora internationaux



L'Algérie a appelé l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à valoriser l'acquis historique réalisé par la Palestine en accédant au statut d'Etat observateur aux Nations unies, afin de renforcer sa présence dans les fora internationaux et onusiens en particulier et réaliser l'objec-

tif escompté à savoir l'instauration de l'Etat de Palestine sur les frontières de 1967. Par la voix du secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, qui a présidé la délégation algérienne à la réunion ministérielle préparatoire au sommet, tenue lundi au Caire, l'Algérie a appelé à soumettre à l'Onu et aux institutions de Breton Woods le problème de la spoliation israélienne des recettes fiscales palestiniennes. Concernant la situation prévalant dans la région du Sahel, notamment au Mali, M. Sahli a indiqué que l'Algérie "encourage" l'OCI à soutenir les efforts consentis par l'UA, l'Onu, la Cédéao et les partenaires pour combattre le terrorisme, le crime organisé, le trafic de drogue et permettre à l'Etat malien d'exercer son autorité sur l'ensemble de son territoire et à rétablir la paix et la sécurité dans ce pays et dans toute la région du Sahel. "Ceci passe par l'adoption d'une approche globale concernant la crise, notamment au Sahel et au Mali", tel que prévu dans la résolution du conseil de sécurité 2085 appuyant la position de l'Algérie qui n'a pas eu de cesse depuis le début d'appeler et d'œuvrer en faveur d'un règlement de cette crise basé sur la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et le trafic de drogues et l'encouragement d'un dialogue politique inclusif.

A la recherche d'une coopération opérationnelle entre les Polices algérienne et française

La formation et la coopération opérationnelle entre les Polices algérienne et française ont été au menu d'une séance de travail qui a réuni, lundi à Alger, le DGSN, le général-major Hamel, et son homologue français, Claude Baland. Le général-major Hamel a précisé, à l'issue de cette rencontre, que la coopération technique entre les deux Polices s'articule autour de deux principaux axes : la coopération opérationnelle et la formation. Concernant la coopération opérationnelle, elle se rapporte au domaine de la Police judiciaire et de la Police des frontières, a-t-il expliqué. Pour ce qui est de la formation, M. Hamel a fait état de 182 actions depuis 2007, annonçant que 98 autres sont inscrites au titre de l'année 2013. De son côté, M. Baland a qualifié de "très intense" le partenariat entre les Polices des deux pays, relevant que l'Algérie est "l'un des pays avec lequel nous coopérons le plus". "Ce partenariat s'est amplifié davantage grâce à des actions très précises et concrètes, notamment en matière de formation", a-t-il précisé, relevant la "qualité et la confiance" qui caractérisent cette coopération.



Un adolescent s'est fait passer pour un médecin pendant plusieurs mois

En Australie, un adolescent a été arrêté après avoir prétendu être un médecin pendant plusieurs mois. Ce jeune homme, âgé de 17 ans, a été découvert la semaine dernière stéthoscope autour du cou dans les couloirs de l'hôpital d'Adelaïde, en Australie, alors qu'il n'avait aucun diplôme ! Son attitude était travaillée : il portait une blouse, avait son propre badge et s'entretenait avec les patients leurs fiches médicales à la main. Certains d'entre eux témoignent qu'il était confiant et qu'il maîtrisait le lexique médical. Il était donc tout à fait crédible en tant que médecin et a même gagné le surnom de "Dr Who". L'adolescent n'en est pas à son coup d'essai, il est allé très loin dans l'imposture. Outre passer ses journées dans les divers hôpitaux de la ville, l'adolescent, dont l'identité n'a pas été révélée, apportait les premiers secours aux personnes qu'il rencontrait dans la rue. Par ailleurs, le Mail remarque que le jeune homme n'en est pas à sa première supercherie : aspirant ambulancier volontaire, il avait été renvoyé l'année dernière pour "comportement déplacé". Malgré ses antécédents, il a une nouvelle fois réussi à passer à travers les mailles des filets des autorités pendant quatre mois. En décembre, le département de santé avait pourtant averti le personnel hospitalier du "médecin bidon" dont la réponse supposait que l'imposteur avait été démasqué et donc chassé, dès qu'il y était aperçu, de l'hôpital d'Adelaïde. La police lui avait alors parlé, mais elle ne pouvait pas l'arrêter puisqu'il n'avait pas commis de crime, d'après The Daily Telegraph.

Attrape-moi si tu peux

Mais ce qui n'était qu'une inoffensive escroquerie a pris un tournant inquiétant. Après avoir revendiqué des compétences médicales qu'il n'a pas, Dr Who a examiné une jeune fille de douze ans légèrement blessée suite à une chute en scooter. Il s'est alors permis de lui délivrer une ordonnance alors que le médicament ne lui était pas prescrit. Le jeune imposteur a été accusé d'avoir administré un médicament prescrit sur ordonnance, mais il a aussi été accusé pour coups et blessures et pour usurpation d'identité. Cette histoire semble avoir été coupé du film de Steven Spielberg Attrape-moi si tu peux, sorti en 2008 et dans lequel un escroc usurpe plusieurs identités comme celle d'un médecin, d'un avocat ou encore d'un pilote de ligne. Dr Who et bien d'autres ont été inspirés par l'histoire vraie du célèbre faussaire Franck Abagnale Jr. En 2009, un adolescent avait été interrogé par la police après avoir contrefait des cadres d'aviation britannique d'un soi-disant magnat sur le point de lancer sa propre compagnie aérienne. L'année dernière, un autre adolescent avait été arrêté après avoir usurpé l'identité d'un policier et d'un docteur, allant jusqu'à faire une réanimation cardio-pulmonaire à un patient.

D
I
X
I
T

Amara Benyounes :

« Une des priorités du gouvernement pour les prochaines années sera l'aménagement et la restructuration des villes algériennes dans une démarche visant à améliorer le cadre de vie du citoyen algérien. Il est aujourd'hui impératif de revivifier les villes algériennes et de revoir le mode de leur gestion pour assurer leur développement durable et harmonieux. Destinée à instaurer l'équilibre et améliorer l'attractivité du territoire, le schéma national d'aménagement du territoire est un outil stratégique de planification et un cadre de référence pour la politique nationale d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années, a encore souligné le ministre. »

INTERDITE EN FRANCE, ELLE CONTINUE D'ÊTRE COMMERCIALISÉE EN ALGÉRIE

Diane 35, la pilule de toutes les polémiques

Qualifié de « nouveau Médiator » par la presse, Diane 35, une pilule de troisième génération est sous le feu des médias suite à l'accusation du laboratoire Bayer, car soupçonnée d'être à l'origine d'AVC provoqués chez certaines patientes. La décision est tombée. L'Agence du médicament (ANSM) a annoncé la semaine passée l'obligation de retirer la pilule Diane 35 ainsi que ses génériques du marché français. Qu'en est-il du marché algérien ?

PAR HOUDA BOUNAB

En Algérie, Diane 35 ne semble pas beaucoup inquiéter les autorités sanitaires. Au moment où l'ANSM annonce que le médicament sera bientôt interdit en France, Diane 35 continuera à être vendu en pharmacie car « la procédure de suspension d'autorisation de mise sur le marché prendra effet dans 3 mois » selon le Pr Dominique Maraninchi, directeur général de l'ANSM. Celui-ci explique que les patients utilisant actuellement la pilule sont cependant invités à poursuivre leur traitement jusqu'au bout. C'est la polémique en France. En Algérie, le sujet fait beaucoup moins débat. Le risque lié à sa prise est donc bel et bien réel. Cette pilule ne doit plus être prescrite par les médecins que ce soit pour son indication réglementaire dans le traitement de l'acné ou hors AMM, en tant que contraceptif oral. L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) l'a annoncé à l'occasion d'une conférence de presse. Après en avoir informé les industriels concernés, elle a engagé une procédure de suspension d'AMM de Diane 35 et de ses génériques. Il y a quelques jours, l'Agence reconnaissait que sept décès avaient été recensés au cours des 25 dernières années, imputables à une thrombose veineuse liée à Diane 35. Ce médicament fabriqué par les laboratoires allemands Bayer et prescrit comme traitement de l'acné sévère chez les femmes et qui est souvent détourné comme contraceptif, n'est toujours pas interdit à la commercialisation dans l'Hexagone.



Un énième médicament sur la sellette au grans désarroi de ses utilisatrices.

Sonya, une utilisatrice de la Diane 35 déclare : « C'est une pilule qui a été largement prescrite par tout le monde aussi bien dermatologues que gynécologues. On dit que c'est la molécule de beauté vu qu'elle améliore de façon extraordinaire les acnés bénignes ou modérées... Mais jusque-là, personne n'était au courant de son risque mortel, même si on connaît tous les risques thromboemboliques des pilules contraceptives mais cela n'empêchait pas d'arrêter la contraception chez les femmes par voie orale sauf en cas de contre-indication. Il a fallu qu'il y ait mort d'homme (enfin de femmes) pour se secouer, et connaître vraiment le risque et donc ne plus la donner... »

Lors d'une virée effectuée hier à Alger, la majorité des pharmaciens ont indiqué que Diane 35 est commercialisé le plus normalement du monde. Rue Didouche Mourad, une pharmacienne a indiqué que « nous sommes en train de vendre la pilule normalement. Il n'y a aucune note qui en interdise la vente. Moi, je ne peux pas ne pas vendre un médicament qui est prescrit sur une ordonnance ». La pharmacienne, informée des dégâts causés par la pilule en

France, a indiqué « que cela dépendait du ministère de la Santé même si elle a tué en France, on ne peut pas l'interdire en Algérie ». C'est le même constat chez un autre pharmacien à la rue Hassiba-Ben-Bouali. Diane 35 est commercialisé depuis bien longtemps. « Je vends ce médicament depuis plus de 30 ans, personne ne m'a dit qu'il tue. Maintenant, en France, ils disent qu'il a causé la mort de 4 personnes, s'il s'avère vrai, le ministère de la Santé doit informer les importateurs ».

Pour en savoir plus, nous avons contacté un dermatologue : « C'est un médicament qui ne doit pas être prescrit à tort et à travers, mais uniquement s'il est vraiment nécessaire et toujours en concertation avec un gynécologue », nous explique le Dr Abada, dermatologue. Et de préciser : « Il est prescrit dans les cas où l'acné est associée à des troubles hormonaux ou à des signes d'hyperandrogénie ». Au courant de la polémique qui prend de plus en plus d'ampleur en France et au Maroc, ainsi que de l'avertissement du ministère de la Santé, le Dr. Abada préfère rester sur ses gardes. « Je le prescris depuis une vingtaine d'années à

mes patientes et il n'y a jamais eu de problèmes ». Cependant, « personnellement, je vais dorénavant limiter sa prescription », conclut-elle.

Tandis que, le ministère marocain annonce dans un communiqué que la Diane 35 restera « autorisée à la commercialisation au Maroc exclusivement pour le traitement de certains troubles hormonaux chez les femmes présentant des symptômes d'acné sévère ». Tout en invitant « les femmes utilisatrices de ce médicament à consulter les centres de santé ou leurs médecins traitants afin de leur apporter les informations nécessaires et leur prescrire des méthodes contraceptives qui leur conviennent ». Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière continue d'ignorer ce problème qui touche à la santé publique et ne fait aucune déclaration pour rassurer à ce sujet. Les pharmaciens algériens ont estimé qu'aucune note n'est parvenue du ministère de la Santé pour mettre fin à la commercialisation de ce médicament. Attend-on que la Diane 35 fasse des victimes pour prendre enfin une décision ?

H. B.

LE DR BOULESNANE, GYNÉCOLOGUE, AU MIDI LIBRE

« La prescription de pilule doit être contrôlée »

Dans ce bref entretien accordé au Midi Libre, le Dr Boulesnane, gynécologue revient sur la désormais « affaire Diane 35 » qui semble-t-il n'a pas encore livré tous ses secrets

Pourquoi le Diane 35 était-il prescrit comme contraceptif ?

Nous savions que c'était une pilule lourde et on ne la prescrivait donc qu'en cas de graves problèmes de peau. Il était logique, puisque ce médicament est contraceptif, de ne pas prescrire une contraception supplémentaire.

Que pensez-vous du retrait de Diane 35 ?

Je n'y suis pas favorable, mais je pense que la prescription devrait être plus contrôlée. Rappelons que les pilules de 3ème et 4ème génération augmentent deux à trois fois les risques de phlébite, mais que les grossesses les multiplient par 10, et on ne les interdit pas pour autant ! De plus, d'autres traitements de l'acné sont bien plus risqués. Roaccutane par exemple provoque des malformations fœtales en cas de grossesse.

Justement, quels sont les avantages des pilules de troisième génération ?

Elles diminuent les migraines, les prises de poids, et les jambes lourdes. Mais ce n'est pas toujours le cas et on ne devrait les prescrire que si une patiente sous pilule de 2ème génération se plaint de maux de têtes, nausées, de prise de poids ou de cellulite.

Existe-t-il des traitements contraceptifs sans risques thromboemboliques ?

Oui, la pilule microprogestative, le stérilet au cuivre et l'implant contraceptif. La pilule microprogestative délivre seulement un progestatif et lorsqu'il est micro-dosé, il ne provoque pas de thromboses. C'est aussi le cas de l'implant progestatif.

Le stérilet au cuivre ne contient pas d'hormone, et le stérilet hormonal délivre de la progestérone mais elle reste dans l'utérus et ne passe pas dans le sang.

Que pensez-vous de l'accusation des médecins leaders d'opinion du fait d'être liés aux laboratoires ?

Les gynécologues sont obligés d'avoir des rapports étroits avec les laboratoires pharmaceutiques qui vendent la pilule car nous devons leur dire ce que l'on attend d'une contraception. Et eux ont besoin du retour des médecins pour fabriquer des pilules comportant le moins de risques possible.

H. B.

DURANT L'ANNÉE 2012

Recul de près de 9% de la facture alimentaire

La facture alimentaire de l'Algérie a reculé de près de 9% en 2012, passant à 8,98 milliards de dollars (mds usd) contre 9,85 mds usd en 2011, apprend-on mardi auprès des Douanes algériennes.

PAR RAYAN NASSIM

Contrairement à 2011 où la facture des produits alimentaires importés par l'Algérie a connu une très forte hausse de 61%, l'année 2012 a enregistré une baisse de cette facture de 867 millions usd (-8,8%), contribuant ainsi à un recul de près de 1% des importations globales du pays, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis) obtenus par l'APS. Ce recul s'explique par une baisse des différents produits importés notamment les céréales, semoules et farines (-19,2%). Le montant des importations de ce groupe de produits est passé de 4,06 mds usd à 3,27 mds usd, durant la même période de référence, selon les chiffres provisoires du Cnis. A ce propos, il est à relever que les importations de blés (tendre et dur) ont connu une "remarquable baisse" en termes de valeur de près de 26%, passant ainsi de 2,85 milliards mds usd à 2,10 mds usd. Les importations des "laites et produits laitiers" ont reculé de 18,23%, passant de 1,54 md usd en 2011 à 1,26 md usd, ajoute le Centre. La facture de sucre a également enregistré une baisse de 13,09%, l'année dernière pour atteindre 1,01 md usd contre 1,16 md usd une année auparavant. D'autres produits ont aussi



L'importation des céréales affiche une baisse notable grâce à la relance de la production nationale.

participé à cette baisse, il s'agit notamment des légumes secs avec une baisse de 9%, passant à 356,3 millions contre 359 millions usd, détaille le centre des Douanes. Par ailleurs, le Cnis relève une hausse de près de 54,6% des importations de viandes dont la valeur est passée de 164 millions usd en 2011 à 254,46 millions usd durant la même période de référence. Selon les Douanes, c'est le seul groupe des principaux produits alimentaires qui a connu cette "importante hausse". Les importations du groupe "café et thé" ont également augmenté de 9,22% pour totaliser 389 millions usd en 2012. Selon

des experts, le recul de la facture alimentaire de l'Algérie en 2012 s'explique surtout par une bonne production agricole locale notamment les céréales dont la production a atteint plus de 52 millions de quintaux, contre 45 millions de quintaux en 2011 conjuguée à une baisse des prix des produits alimentaires sur le marché international. La facture des importations de l'Algérie en blés (dur et tendre) est passée de 2,85 milliards de dollars en 2011 à près de 2,11 milliards de dollars en 2012, alors que les quantités importées ont atteint 6,29 millions de tonnes en 2012 contre 7,45 millions de tonnes une année auparavant (-15,5%). Les achats de blé tendre, qui

représentent une part importante des importations de céréales de l'Algérie, sont passés de 1,96 milliard de dollars pour une quantité de 5,55 millions de tonnes en 2011 à 1,45 milliard de dollars pour 4,71 millions de tonnes en 2012, en baisse de 15,03 % en valeur et de plus de 25,9% en volume. Pour le blé dur, l'Algérie a importé durant l'année écoulée pour 655 millions de dollars (1,5 million de tonnes) contre 884,53 millions de dollars (1,9 million de tonnes en 2011). Les importations alimentaires de l'Algérie représentent 19% des importations globales de l'Algérie qui ont atteint 46,80 mds usd en 2012, contre 47,24 mds usd en 2011, en légère baisse de 0,94%. L'Algérie a réalisé un excédent commercial de 27,18 mds usd en 2012, contre 26,24 mds usd en 2011, soit une légère hausse de près de 3,6%. R. N.

BOUMERDÈS, TIMEZRITE

Des lycéens barricadent le CW 151

Les lycéens dans plusieurs localités de la wilaya de Boumerdès traversent, en cette période de l'année, un mauvais moment qui rend difficile leur scolarisation. En effet les lycéens de la commune de Timezrite située à 50 km à l'extrême sud-est de la wilaya ont manifesté, hier, leur colère en fermant le CW 15 reliant leur localité à celle des Issers. La route a été barricadée à proximité du village Thibourra, à l'aide de troncs d'arbres, de pierres. Les lycéens n'ont pas manqué de faire brûler des pneus pour tenter d'attirer l'attention des responsables locaux sur leur calvaire. Ces manifestants ont exprimé leur colère, entre autres, contre les insuffisances signalées dans le ramassage scolaire. Le manque de transport scolaire pour ces élèves scolarisés au niveau des établissements secondaires de la ville des Issers et de Bordj Ménaïel, étant donné que Timezrite ne dispose toujours pas de lycée et est causé par les pannes récurrentes des bus. Selon un élève de terminale, « le bus est en panne depuis plus d'un mois et sa réparation tarde à se faire à temps en dépit de notre insistance. On nous a dit que le bus reprendra le service mais voilà nous continuons à payer le prix cher d'une gestion hasardeuse ». Les manifestants ont fait part de leur souffrance au quotidien particulièrement après l'augmentation des prix du transport privé et doivent dépenser 100 DA par jour uniquement pour le transport. Cette action de protestation a isolé totalement cette région montagneuse et rendu difficile le trafic routier. En outre les jeunes filles résidant au sein de l'internat du lycée des Frères-Drif dans la commune de Dellys, se sont, elles aussi, révoltées contre les mauvaises conditions de vie à l'intérieur de l'internat et ont de ce fait observé un mouvement de grève, hier matin. Elles réclament le chauffage dans les chambres et les classes de cours et dénoncent la mauvaise qualité des repas. Par ailleurs, la plupart des lycées de la région, à Chabet El-Ameur notamment, manquent de plusieurs commodités à l'instar du chauffage et de la cantine, ce qui n'aide pas les élèves à pouvoir étudier sereinement. T. O.

DONNÉES BUDGÉTAIRES EN ALGÉRIE

«Transparence», selon la DGB

PAR INES AMROUDE

La matière budgétaire, parallèlement à l'application de la réforme financière ces dernières années, devient de plus en plus "abondante et transparente" en Algérie et elle le sera davantage dans le futur, a affirmé le directeur général du Budget (DGB), Farid Baka.

Le retour à la présentation au Parlement des lois du règlement budgétaire, après une absence de trois décennies et l'introduction de l'enseignement des métiers budgétaires à l'université algérienne confirment la volonté du gouvernement à consacrer cette transparence, souligne M. Baka dans un entretien accordé à l'APS.

A cet effet, et après l'introduction à l'université d'Alger en 2011 d'une Licence et d'un Master dédié à la spécialité "Budget", le ministère des Finances vient d'envoyer une correspondance au ministère de l'Enseignement supérieur pour proposer l'élargissement de cette spécialité aux universités à travers le territoire, a fait savoir M. Baka.

L'objectif est de "faciliter la maîtrise des techniques budgétaires et rendre plus transparente la méthodologie selon laquelle se

prépare le budget en Algérie", a-t-il ajouté.

Interrogé pour savoir si les pratiques budgétaires en Algérie étaient les mêmes utilisées de par le monde, le représentant du ministère des Finances a assuré que c'était le cas. "Le droit budgétaire algérien s'inspire du droit français et se base sur trois principes dont la transparence".

Mieux encore, note le responsable, le principe du "droit (budgétaire) acquis" n'existe plus en Algérie depuis 1984 alors qu'il était pratiqué en France jusqu'à 2001. Cette règle stipule que toute enveloppe budgétaire obtenue pour un exercice précis systématiquement un "acquis" pour le secteur.

En Algérie, le contrôle a priori de la DGB a été renforcé alors que toutes les dépenses budgétaires doivent être justifiées "au premier dinar", autrement dit, la dépense budgétaire se renouvelle chaque année selon les besoins réels de chaque secteur.

Les informations de base utilisées dans une récente enquête réalisée par une ONG internationale, classant l'Algérie au bas de l'échelle en termes de communication sur les données budgétaires, sont donc "tronquées", a estimé le ministère des Finances.

Le classement de l'Algérie par cette ONG,

l'International Budget Partnership en l'occurrence, aurait été "sous-évalué" en raison d'un traitement "incomplet" des données disponibles, découlant "des différences de formulations et d'une méconnaissance du contexte local et des grilles de lecture et terminologies employées en Algérie", selon le ministère.

La même source estime que la note attribuée par l'ONG pour la transparence budgétaire en Algérie en 2012, ne reflète pas la réalité, du moment qu'elle néglige d'importants éléments de communication des données budgétaires au public ou de participation aux discussions sur le budget en Algérie. L'autre facteur qui aurait négativement influencé l'enquête est la "difficulté de l'enquêteur à observer les informations diffusées et à les restituer une année après".

Exemples à l'appui, le département des Finances remarque que la note de présentation de la loi de finances de 2012, omise par l'ONG, a été bel et bien rendue publique en 2011 de même que les comptes-rendus sur le bilan budgétaire "largement communiqués au public par la presse à l'occasion de l'audition du ministre des Finances par le président de la République". I. A.

ADMISSION TEMPORAIRE DES MARCHANDISES

Un marché à rentabiliser

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organisera le 12 mars prochain à Alger une journée d'information consacrée à la promotion du titre de passage en douane pour l'admission temporaire des marchandises, dit "carnet ATA", apprend-on auprès de la CACI.

Cette rencontre sera organisée en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et avec le concours de la Fédération mondiale des chambres (WCF) et de la Chambre de commerce internationale (ICC), précise la même source.

En vigueur en Algérie depuis 1991, le carnet ATA est un document de passage en douanes en suspension des droits et taxes qui permet l'exportation temporaire dans 72 pays de marchandises et équipements destinés à divers usages.

Il s'agit notamment d'échantillons commerciaux et produits destinés à l'exposition dans des foires et salons à l'étranger, manifestations culturelles et sportives, matériel professionnel.

Le système de carnet ATA présente de multiples avantages par rapport aux déclarations

douanières classiques. Il constitue un document uniformisé dans 72 pays ayant ratifié la convention internationale sur l'admission temporaire de marchandise.

Il offre des formalités simplifiées et dispense de caution lors de la procédure d'admission.

Ce document nommé aussi "passeport international des marchandises" aurait déjà fait ses preuves dans plusieurs pays, mais le nombre de 30 carnets par an délivré par la CACI reste faible.

R. N.

ORAN

Découverte d'un sac contenant 6 kg de kif sur une plage

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la commune d'El Ançor (Oran) ont découvert un sac contenant 6 kg de kif traité, lundi soir, sur une plage du littoral ouest de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité. Cette quantité de drogue a été rejetée par les vagues, selon la même source qui a ajouté qu'une enquête a été ouverte.

BATAILLE DE SUCCESSION AU FLN

Bouhara a-t-il les faveurs de Bouteflika ?

Après la tempête ayant suivi la destitution de l'ex-secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem, le temps est désormais aux tractations et aux coulisses pour lui trouver un successeur.

PAR KAMAL HAMED

Une personnalité qui jouit de la confiance d'une large majorité des membres du comité central du FLN qui fera donc le consensus autour de sa personne. Pour ce faire, et maintenant que le calme est quelque peu revenu et que les esprits se sont apaisés, les différents protagonistes au sein du vieux parti mènent d'intenses tractations en vue de trouver une solution. Ce nouvel état d'esprit est illustré par le retour au siège du parti des plus farouches détracteurs de l'ex-secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem.

En effet, et maintenant que ce dernier n'est plus ils ont pris leur quartier au siège national à Hydra. Ahmed Boumahdi, Madani Houd, deux membres du comité des cinq qui représente les contestataires du comité central, siègent désormais au siège du parti. Abderahmane Belayat, qui gère avec le bureau politique les affaires courantes du



parti en attendant l'élection d'un nouveau secrétaire général, a octroyé un bureau au comité des cinq. Le bureau politique tiendra pour sa part une réunion demain. Après le décès de Mokhtar Filali, le bureau politique est actuellement constitué de 14 membres que sont Abdelaziz Ziari, Amar Tou, Alioui Mohamed, Tayeb Louh, Rachid Harraoubia, Abdelkader Zahali, Layachi Daadouaa, Abderrahmane Belayat, Madani Bradaï, Kassa Aïssi, Habiba Bahloul, Leïla Tayeb, Abdelhamid Si Affif et Mechebek Abdelkader. Les membres du bureau politique tenteront de fixer une date pour la tenue d'une session extraordinaire qui aura pour principal point à l'ordre du jour l'élection

d'un nouveau secrétaire général. Le mouvement de redressement et d'authenticité, qui été le premier à avoir ouvert un front contre Belkhadem, a tenu une réunion hier pour faire le bilan à la lumière des derniers développements. « Nous nous félicitons de la destitution du secrétaire général et nous félicitons les militants pour cette victoire » nous a indiqué hier

Mohamed Seghir Kara a précisé que le Mouvement de redressement existera encore jusqu'au retour du parti à ses militants. Pour Kara « il s'agit maintenant de trouver une personnalité consensuelle ». Car, selon lui, « il faut préserver l'unité des rangs. Maintenant il n'y a plus d'ailes au parti ».

Kara, qui a indiqué que Abderrazak Bouhara est un militant connu de longue date et respecté, a toutefois souligné qu'il est encore trop tôt pour dire que les membres du comité central ont trouvé un homme de consensus. Il faut dire que ça et là le nom de Abderrazak Bouhara est avancé et présenté comme une personnalité qui jouit de la confiance d'une bonne partie des membres du comité central. D'ailleurs, après l'annonce des résultats du vote à travers lequel Belkhadem a été destitué Bouhara a été vite entourée par des membres du comité central qui lui ont levé les bras en signe de victoire. « C'est un militant de longue date au sein du parti. Il a même participé au congrès de 1964 » dira un de ses partisans, Mohamed Boukhalfa, membre du comité central et qui siège avec lui au sénat. Boukhalfa, qui fait partie du tiers présidentiel au sénat au même titre que Bouhara, considère en outre qu'il jouit de la confiance du président de la République, qui est aussi le président d'honneur du FLN. Mohamed Boukhalfa a estimé, à cet effet, que le président de la République « a chargé Bouhara de le représenter à plusieurs reprises dans des pays étrangers lors de différentes célébrations ». Mais Bouhara n'est pas seul dans cette course ouverte à la succession de Belkhadem. D'autres noms de candidats sont aussi avancés, comme ceux de Abdelaziz Ziari, Amar Tou et surtout celui de Abdelaziz Belkhadem. Ce dernier n'a pas abdiqué, semble-t-il et voudrait revenir à la tête du parti.

K. H.

12ÈME SOMMET DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

Une rencontre au cœur d'un monde musulman remodelé

PAR BELKACEM LAOUFI

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, représente l'Algérie au 12ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) dont les travaux débutent aujourd'hui au Caire pour se poursuivre jusqu'à demain. « Le président de la République l'a désigné pour le représenter » selon un communiqué diffusé mardi par la présidence de la République. Abdelkader Bensalah, ajoute le communiqué, sera accompagné par Belkacem Sahli, secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger. Il est attendu la participation des chefs d'Etat et de gouvernement issus de vingt-six pays environ sur les cinquante sept que compte l'organisation. Les travaux vont être axés essentiellement sur la cause palestinienne et la colonisation israélienne, les crises régionales dont celles qui ébran-

lent le Mali et la Syrie, à en croire des dépêches d'agence. A l'ordre du jour également : l'islamophobie et la lutte contre la diffamation des religions monothéistes, la question des minorités musulmanes dans les pays non membres de l'OCI, les questions politiques qui se posent dans les pays membres de l'OCI. Les débats porteront également sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer les perspectives économiques, sociales et culturelles. Prévu au Caire en 2011 avant d'être reporté pour cause de révolution, ce 12e sommet a été précédé hier par une réunion préparatoire rassemblant les ministres des Affaires étrangères des pays membres. Cette réunion des ministres a permis l'élection d'un nouveau secrétaire général de l'organisation en la personne du Saoudien Iyad Madani, 67 ans, ancien ministre de la Culture et de l'Information. Celui-ci remplace le Turc Ikmeleddin Ihsanoglu, dont le mandat vient d'expirer. Le SG sortant

a appelé mardi « à un retour aux négociations entre autorités maliennes et islamistes » tout en se disant « profondément préoccupé par la situation au Mali ».

C'est la première fois qu'un Saoudien occupe le poste de SG depuis la création de l'organisation en 1969. La présidence de l'OCI assurée jusqu'ici par le Sénégal échoira lors du sommet du Caire à l'Egypte et ce, pour une durée de trois ans. Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad, est arrivé au Caire pour assister à ce sommet. Il a été reçu par le président Morsi avec lequel il s'est entretenu sur la guerre en Syrie et la normalisation entre les deux pays. La venue du dirigeant iranien est l'une des premières attractions de ce rendez-vous panislamique qui intervient au lendemain de l'accès au pouvoir des Frères musulmans en Egypte. Téhéran avait rompu ses relations diplomatiques, il y a 34 ans, après qu'Anouar Al-Sadate ait signé les accords de paix avec

Israël. Les monarchies du Golfe ne voient pas forcément d'un bon œil cette visite d'Ahmadinejad avec lequel elles ont des relations tendues. Le dirigeant iranien étant accusé de soutenir secrètement l'opposition chiïte à Bahreïn et de vouloir se doter de l'arme atomique. Notons que l'Algérie par la voix du secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli a appelé l'OCI à soumettre à l'Onu et aux institutions de Bretton Woods le problème de la spoliation israélienne des recettes fiscales palestiniennes.

B. L.

TIARET

Saisie de 30.000 dinars en faux billets

La brigade d'investigation et de recherche de la sûreté de wilaya de Mostaganem a arrêté, dernièrement à Tiaret, deux individus et saisi 30.000 DA en faux billets de 2000 DA, a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité. Les faits de cette affaire remontent à la semaine dernière où, agissant sur informations faisant état de l'existence d'un réseau de faussaires de billets de banque activant au niveau des wilayas de Tiaret et Mostaganem, les éléments de la Sûreté ont appréhendé un membre du réseau (27 ans) habitant à Tiaret en sa possession une somme de 30.000 DA en faux billets de 2000 DA. L'enquête a permis ensuite d'identifier et d'appréhender le principal fournisseur de faux billets, âgé de 33 ans. Lors d'une perquisition à son domicile à Tiaret, un montant de 130.000 DA de revenus de la vente de faux billets a été trouvé. Le mis en cause échangeait le faux billet de 2000 DA contre un vrai de 1000 DA, a-t-on ajouté. Les investigations ont révélé que ce réseau activait depuis un mois et demi à travers des opérations visant à écouler des faux billets livrés par une tierce personne toujours en fuite. Les personnes arrêtées ont été présentées mardi devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem qui les a placées sous mandat de dépôt pour contrefaçon et trafic de faux billets.

APS

LUTTE ANTITERRORISTE ET STABILITÉ AU SAHEL

Hollande loue le rôle de l'Algérie

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président français, François Hollande, a souligné, hier, le rôle de l'Algérie dans la lutte antiterroriste et la stabilité de la région du Sahel, mise à rude épreuve ces derniers mois, notamment depuis la prise du Nord-Mali par des groupes terroristes. « Je veux ici dire combien l'Algérie a souffert pendant des années et des années du terrorisme, et que s'il y a un pays qui, ici, est la victime de la barbarie, c'est bien l'Algérie », a-t-il déclaré dans un discours devant le Parlement européen à Strasbourg, son premier depuis son élection en mai 2012. Tout en répondant au co-président du groupe des Verts au Parlement, Daniel Cohn-Bendit, qui a évoqué un « double jeu » d'Alger avec les groupes islamistes armés, le président français a rappelé la prise d'otages meurtrière d'In Amenas en janvier, nouvelle preuve, à ses yeux, des souffrances endurées par l'Algérie. « Moi je n'ai pas discuté de ce qui a été fait par les Algériens, sur leur terri-

toire, pour frapper les terroristes qui retenaient en otages 600 personnes », a-t-il affirmé. « Alors, nous aurons besoin de l'Algérie dans cette région du monde (à), pour lutter contre le terrorisme (à), pour favoriser une politique de développement (à) et pour le dialogue politique y compris avec les Touareg », a insisté François Hollande. Evoquant l'intervention militaire au Mali, il a justifié la décision prise le 11 janvier d'engager l'armée française, sans laquelle, a-t-il réaffirmé, les groupes terroristes auraient pris le contrôle de « l'ensemble du Mali », pesant ainsi, a-t-il fait remarquer, sur « l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest ». A propos du Mali, il a assuré que la France n'avait « aucun intérêt » économique à défendre « en intervenant ». « En revanche, ce que nous protégeons ce sont les Maliens eux-mêmes, et c'est la possibilité d'un développement économique et s'il y a une responsabilité maintenant pour l'Europe c'est de considérer que nous avons à développer ces régions », a-t-il dit.

Lors d'entretiens, en octobre dernier à

Paris, entre le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, Paris et Alger avaient exprimé une « large convergence de vue » sur l'importance de la préservation de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali, ainsi que sur la définition de la menace représentée par le terrorisme et le crime transnational organisé.

Le « rôle central » des Maliens dans le règlement de leurs problèmes a également été mis en exergue lors de ces entretiens, y compris dans la prise en charge des revendications légitimes des populations du nord du pays. Tout en affirmant que l'option politique demeure « incontournable » dans le cadre d'une « approche globale », les deux parties ont rappelé que l'éradication du terrorisme et du crime transnational organisé, y compris par le recours à la force, demeure « l'objectif commun » des pays voisins, de l'Union africaine et de la communauté internationale.

L. B.

LES ENTREPRISES FACE À LA PROBLÉMATIQUE DU COÛT DES TRANSFERTS

Le rapatriement vers l'étranger des capitaux et des dividendes en débat

« Le prix des transferts est difficile à traiter, car le côté est subjectif sachant que les deux tiers des échanges mondiaux et des flux internationaux entrent dans la problématique des prix des transferts » a déclaré, hier à l'hôtel Hilton, Franck Berger, expert et avocat associé d'Ernst & Young, lors d'une conférence portant sur le thème du coût de transfert en Algérie.

PAR AMAR AOUIMER

Le conférencier a ajouté que l'essentiel consiste à appliquer scrupuleusement l'article 141 du code des impôts directs et taxes assimilés, en ce sens que la réglementation algérienne n'est pas différente de celle de la France. Les entreprises en exploitation en Algérie ont la notion de dépendance du prix de transfert alors qu'on n'a pas de vrais négociateurs économiques entre les différents partenaires. On peut aussi avoir des relations commerciales ou financières dans des conditions particulières entre les entreprises étrangères.

Berger donne l'exemple d'une agence de voyage située à Paris mais qui vend des séjours touristiques à Alger en précisant que « cette agence pourvu de voyageurs doués commercialise la destination Algérie, à savoir le soleil scintillant et la mer. Mais,



l'inconvénient est de déterminer où est la localisation des profits et des bénéfices. C'est là la problématique du prix de transfert, car il s'agit de savoir si c'est les vendeurs de voyages doués et expérimentés qui doivent s'approprier les dividendes, ou bien c'est le site touristique algérois fascinant qui est prisé par les vacanciers qui a le droit de gagner ces bénéfices... ».

Dans ce cas, chaque partie veut maximiser ses profits et chacun désire tirer partie de sa négociation. Le périmètre d'application des prix des transferts est très large et il a trait l'organisation des relations au sein d'un groupe multinational, selon cet expert d'Ernst & Young, affirmant que selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), ce sont « les prix auxquels une entreprise transfère

des biens corporels, des actifs incorporels, ou vend des services à des entreprises associées ».

Réglementation fiscale et prix de transfert en Algérie

Il explique que le prix de transfert touche à toutes les transactions et relations intragroupes qui sont concernées par les services (management fees, frais de siège), biens corporels (produits, immobilisations), incorporels (marques, marketing intangibles et savoir faire), financier (prêts intragroupes et garanties), ainsi que les événements exceptionnels, tels que la réorganisation et le fermeture de sites, sans oublier la "supply chain management".

Concernant les enjeux des prix des transferts pour les entreprises algériennes et

étrangères, Berger a souligné que l'important c'est la double imposition. « Les corrections fiscales, faites à l'occasion d'un contrôle dans un pays, génèrent une surimposition, au niveau groupe, dans la mesure où les rectifications faites dans ce pays ne sont pas automatiquement compensées dans l'autre pays ». Pour ce qui est l'élimination de la double imposition, il dit « qu'il est possible par application des conventions fiscales de demander à ce que l'imposition ne soit maintenue que dans un seul pays ».

Abordant le volet du prix de transfert en Algérie, le conférencier a affirmé à propos des transferts indirects de bénéfices à l'étranger au profit d'entreprises apparentées, sociétés ou groupements non établis en Algérie, que cela se passe « par opposition au transfert direct des bénéfices s'effectuant notamment, par le paiement des dividendes aux actionnaires domiciliés à l'étranger le transfert indirect de bénéfices suppose l'utilisation de moyens détournés pour maximiser les bénéfices réalisés par une société étrangère au détriment de la société algérienne ». Parmi les entreprises concernées, il cite « les entreprises algériennes qui sont sous la dépendance ou qui possèdent le contrôle d'entreprises situées hors d'Algérie ».

Relatant le volet du renforcement des pouvoirs d'investigation de l'administration fiscale en Algérie, cet expert a indiqué que « en cas de contrôle fiscal, les agents de l'administration, en présence d'éléments faisant présumer des transferts indirects de bénéfices, peuvent demander des informations et des documents précisant la nature des relations entre l'entreprise algérienne et une, ou plusieurs entreprises liées situées hors d'Algérie ».

A. A.

PARTENARIAT ALGÉRO-GERMANIQUE

Examen des opportunités de coopération dans les transports

PAR RIAD EL HADI

Les opportunités de participation des entreprises allemandes à la réalisation de projets dans le secteur des transports ont été au centre des entretiens du ministre des Transports, Amar Tou, avec le vice-Premier ministre allemand, Nils Schmid. L'entretien a porté, selon un communiqué du ministère des Transports, sur les opportunités de participation des entreprises allemandes à la réalisation des grands projets du secteur des Transports. Schmid, également ministre des Finances et de l'Économie du Bade-Wurtemberg, a affirmé que sa visite " vise à s'informer des opportunités et des projets du secteur des transports, avec la volonté d'apporter des solutions et d'œuvrer au développement des infrastructures". De son côté, Tou a évoqué les grands axes du programme

quinquennal 2010-2014, mettant en exergue les projets qui pourraient faire l'objet d'un partenariat, notamment le transport ferroviaire et les tramways.

A cet égard, le ministre des Transports a indiqué que le secteur s'apprête à lancer les appels d'offres pour l'acquisition de wagons-couchettes, de locomotives et de dix-sept autorails de grandes distances, ainsi que les appels d'offres pour la réalisation de trois tramways, rappelant que huit autres projets de tramways sont en phase d'études de faisabilité.

Concernant les téléphériques dont dix sont en exploitation et dix en études, Tou a affirmé son souhait de nouer un partenariat "réel" dans ce domaine.

"Nous sommes à la recherche d'un partenaire pour la création d'une société mixte qui prendra en charge le montage et

la maintenance de ce mode de transport comme cela a été le cas pour les tramways", a-t-il précisé.

Il a également souligné la volonté de l'Algérie de dépasser le caractère commercial de ses relations de coopération dans le secteur des transports au profit d'un partenariat dans les domaines de la maintenance, du montage et de la fabrication.

Tou a également souligné, en réponse aux interrogations du ministre allemand et des chefs d'entreprises qui l'accompagnent, le renforcement programmé du pavillon national dans les domaines aérien et maritime, avec des projets d'extension du port du centre et de l'aérogare d'Alger dont les capacités passeront à dix-huit millions de passagers à l'orée 2018 contre six millions de passagers actuellement.

R. E.

COLLABORATION INDUSTRIELLE ALGÉRO-ALLEMANDE

Développer un partenariat durable

Algérie et l'Allemagne comptent nouer un partenariat durable dans les domaines de l'industrie et de la PME, a indiqué Chérif Rahmani, ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement.

"Avec nos amis allemands, nous avons décidé, au regard des capacités reconnues mondialement de l'Allemagne dans le domaine de l'industrie, de nouer un partenariat durable, notamment dans le domaine de la petite et moyenne entreprises, fondé sur le principe du gagnant-gagnant", a déclaré M. Rahmani, à l'issue d'une rencontre avec Nils Schmid, vice-Premier ministre allemand, ministre des Finances du Land de Bade-Wurtemberg. Rahmani a souligné que les deux

parties avaient décidé "de mettre côte à côte l'entreprise algérienne et l'entreprise allemande", pour assurer un partenariat fondé sur le transfert de savoir-faire et sur la confiance, plus particulièrement, dans le domaine de la mécanique et des machines industrielles.

Le ministre a ensuite annoncé une rencontre entre les opérateurs économiques algériens et leurs partenaires allemands dans les semaines à venir, pour lancer des projets surtout en matière de mécanique et de machines industrielles. Rahmani n'a pas omis de rappeler le rôle historique joué par l'Allemagne, dans les années 70, dans la création du secteur de l'industrie en Algérie. Pour sa part, Schmid qui a qualifié le marché algérien de "prometteur", a jugé le climat

d'affaires et d'investissement en Algérie "stable et agréable".

Les bonnes conditions d'investissement qu'offre l'Algérie à ses partenaires économiques est une opportunité que veut saisir l'Allemagne pour "lancer autant de projets possibles, dans le domaine de la mécanique, notamment pour les PME", a dit M. Schmid. "L'Allemagne a toujours entretenu des liens très étroits avec l'Algérie, c'est pourquoi, nous souhaitons renforcer ces liens, en propulsant encore plus l'industrie algérienne, par l'implication des PME, qui sont très souvent, reconnues comme leaders mondiaux, dans leurs secteurs d'activité", a-t-il conclu.

R. E.

COOPÉRATION DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des experts algériens bientôt en Allemagne

Des experts algériens se rendront prochainement en Allemagne pour examiner les opportunités de partenariat dans l'industrie des énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines. Lors d'un entretien entre le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousofi, et le vice-Premier ministre allemand, Nils Schmid, les deux parties ont convenu d'organiser une visite d'experts algériens en Allemagne pour des rencontres avec des sociétés allemandes afin d'"explorer les opportunités de partenariat, notamment dans la fabrication des équipements des énergies renouvelables". Yousofi a présenté le programme national des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, espérant un "partenariat dans la production de l'électricité et la fabrication localement des équipements entrant dans l'industrie de ces énergies".

De son côté, Schmid, également ministre des finances du Land de Bade-Wurtemberg a souligné l'intérêt des entreprises allemandes pour ce programme, comme il a manifesté sa "disponibilité" à partager leur expérience dans la recherche dans ce domaine, très développée dans cet Etat. La coopération dans les domaines de la pétrochimie et des mines a été également abordée lors de cette rencontre. Par ailleurs, Yousofi a reçu l'ambassadeur du Canada, Geneviève Des Rivières, accompagnée par le président de la compagnie SNC Lavalin, Robert G. Card. Les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et le Canada dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité et du dessalement d'eau de mer.

La diplomate canadienne a également exprimé la volonté de son pays de poursuivre sa coopération bilatérale et de renforcer la présence des entreprises canadiennes en Algérie.

R. E.

MOSTAGANEM

Relogement prochain de 208 familles

Quelque 208 familles résidant au quartier précaire Es-salem, dans la localité de Debdab, commune de Sayada, dans la wilaya de Mostaganem, seront relogées dans de nouveaux logements dans la commune de Kheïreddine avant fin mars prochain, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya.

A Kheïreddine, 400 logements publics sociaux ont été réceptionnés récemment, dont 208 consacrés à la population de ce bidonville. Les travaux de raccordement de ces logements aux réseaux d'AEP, de gaz, d'électricité et d'assainissement ont été achevés et ceux de voiries le seront en février prochain.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du parachèvement du programme de relogement des familles résidant dans ce quartier qui compte 328 habitations, selon des statistiques de 2007 de la commission relevant de la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).

Pour rappel, 120 familles de ce quartier ont été relogées l'an dernier dans des logements neufs à Sidi Othmane (Sayada).

CONSTANTINE

Plus de 2 milliards DA de marchandises non facturées

Les ventes de marchandises sans factures ont dépassé les deux milliards de dinars dans la wilaya de Constantine, courant l'année 2012, selon la Direction du commerce (DCW).

Durant cette période, les contrôleurs de la qualité et de la répression des fraudes ont effectué 18.182 interventions au cours desquelles il a été relevé 2.740 infractions, tandis que 2.737 procès-verbaux d'infractions ont été adressés à la justice, a précisé à l'APS Abdelhakim Merad, chargé de la communication à la DCW.

Selon le même responsable, ces interventions se sont soldées par la saisie d'une quantité de produits alimentaires non conformes à la réglementation de près de 52 tonnes, d'une valeur de plus de 150 millions de dinars. S'agissant de brigades spécialisées dans le contrôle des pratiques commerciales, ces dernières ont effectué 11.844 interventions qui se sont soldées par l'enregistrement de 5.954 infractions et 5.510 procès-verbaux dressés.

Le même responsable a précisé à ce sujet que les infractions constatées portent sur le défaut d'hygiène, l'absence du registre du commerce et la vente de produits impropres à la consommation.

Les contrôleurs de la Direction du commerce de la wilaya ont procédé, durant la même période, à la fermeture, par mesures administratives, de 330 locaux commerciaux, dont des restaurants, des boucheries, des pâtisseries et des cafétérias, selon le dernier bilan rendu public par DCW.

APS

CONSTANTINE, DIRECTION DE L'ENERGIE ET DES MINES

Enfûtage de 18.000 bonbonnes de butane/jour

Dans la commune d'El-Khroub, la capacité d'enfûtage du gaz butane a été portée à 18.000 bonbonnes par jour au centre Naftal de Bounouara, a indiqué, à l'APS, le directeur de l'énergie et des mines, Ahmed Bouzidi.

PAR BOUZIANE MEHDI

En prévision d'éventuelles intempéries, la direction de Naftal a mobilisé quatre équipes qui se relaient pour assurer l'enfûtage 24 heures sur 24 afin de "constituer un stock conséquent et répondre de suite aux nouveaux besoins qui viendraient à apparaître", a souligné ce responsable.

Selon M. Bouzidi, la pression sur les bonbonnes de butane a "beaucoup baissé" au chef-lieu de la wilaya du fait que près de 4.000 familles qui résidaient dans des sites précaires ont été relogées à la nouvelle-ville Ali-Mendjeli où le gaz de ville est disponible. A ce propos, le même responsable a rappelé qu'en période d'intempéries, les demandes en bonbonnes de butane dans les sites précaires atteignent jusqu'à 5.000 bouteilles par jour tandis que cette demande n'excède pas, en période "normale", les 800 bonbonnes. Les opérations de raccordement en gaz naturel de plusieurs localités de la wilaya de Constantine ont contribué à une baisse "très nette" de la demande sur les bonbonnes de butane, par rapport à l'hiver



dernier marqué par des chutes de neige très abondantes et un froid très vif, a soutenu le directeur de l'énergie et des mines.

Des rencontres périodiques regroupent depuis l'automne dernier les différentes parties concernées par la mise en place d'un "plan spécial" en prévision de la saison hivernale, a affirmé M. Bouzidi à l'APS, ajoutant que l'unité Naftal de Bounouara approvisionne "régulièrement" ses différents points de vente. Les

responsables des communes ont été invités à désigner "une aire de stockage" afin d'assurer des "réserves" pour chaque localité, selon M. Bouzidi qui a fait savoir que dans la matinée de dimanche dernier, marquée par d'importantes chutes de neige, la demande de bonbonnes de butane formulée par la commune d'Ibn Ziad pour la mechta d'El-Karia a été "satisfaite au bout d'un délai de deux heures". **B. M.**

AIN-TEMOUCHENT, PROJETS DE PROXIMITÉ DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ

Désenclavement et plantations oléicoles prioritaires

La priorité des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) sera accordée, pour la tranche 2013, au désenclavement et aux plantations oléicoles, a affirmé le conservateur des forêts de la wilaya de Aïn-Témouchent.

Ces projets de proximité seront consacrés à ces deux volets pour imprimer une impulsion au développement du monde rural de la wilaya, a souligné Aboubekr Chahbi.

Pour ce faire, la Conservation des forêts a alloué une enveloppe globale de 170 millions DA aux 80 projets de PPDRI qui seront lancés en 2013, a ajouté le conservateur.

S'inscrivant dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des habitants des localités concernées, les PPDRI portent sur la modernisation des villages et des ksour, la diversification des activités économiques en milieu rural, la protection et la valorisation des ressources naturelles et la protection et la valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel, a-t-on signalé.

En 2012, la Conservation des forêts a initié 78 projets de proximité de développement rural intégré qui représentent les trois-quarts des PPDRI contenus dans le contrat de performance signé pour les exercices 2009-2013, entre le ministère de l'Agriculture et du

Développement rural et la Conservation locale des forêts, a rappelé Aboubekr Chahbi.

Ce contrat porte sur la réalisation de 96 PPDRI, dont 89 ont été concrétisés.

Un délai d'une année a été fixé pour la réalisation des 78 projets contenus dans le programme 2012 visant, entre autres, l'amélioration des sols sur 239 ha, 517 ha d'extension oléicole, 124 km de désenclavement et 71 ha de protection de vergers. Une superficie de 400 ha de

reboisement et 22.320 ha d'espaces à traiter figurent également dans ce programme devant générer 4.665 postes de travail, dont 710 permanents.

Ces projets toucheront 4.309 ménages vivant au niveau de 35 localités relevant de 24 communes et de sept daïras sur les huit que compte la wilaya de Aïn-Témouchent, selon le même conservateur des forêts de la wilaya de Aïn-Témouchent.

APS

EL-TARF

Le parc de l'Etuset renforcé

L'entreprise publique de transport urbain et semi-urbain d'El-Tarf (Etuset) vient de mettre en circulation 30 bus, destinés à offrir de meilleures conditions de transport aux voyageurs de la région d'El-Tarf, ont indiqué les services de cette entreprise. Ces nouveaux moyens de transport, venus combler le déficit dans ce domaine, assurent depuis quelques jours les dessertes entre les différentes agglomérations urbaines et sub-urbaines du chef-lieu de wilaya et de la commune d'El-Kala, à l'image de Matroha, Guergour, Aïn Kheyar et autres agglomérations secondaires. Pour les voyageurs de la commune d'El-Kala, ces bus ont permis de renforcer les moyens

déjà disponibles, notamment entre les lignes Souk Reguibet, le parc animalier Brabtia et le village Malha en passant par Meridima, le centre-ville jusqu'à l'agglomération de la grande plage.

Tout en précisant que la prochaine ligne permettra la liaison entre Les Crêtes et le centre-ville, avec des possibilités d'extension jusqu'à la forêt récréative du lac Tonga, à plus de 8 km, les mêmes services ont indiqué qu'une réflexion a été engagée quant à une meilleure prise en charge des vacanciers, à partir de la prochaine saison estivale, afin de leur garantir des déplacements réguliers, plus confortables et surtout moins coûteux vers les plages.

REUNION DE L'EXECUTIF DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Les orientations du wali...

Plusieurs questions dont certaines sont prioritaires ont été remises sur le tapis à l'occasion de la dernière réunion de l'exécutif de la wilaya de Tizi-Ouzou qui s'est tenu avant-hier sous la présidence de Abdelkadr Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou.

PAR LOUNES BOUGACI

La rencontre a vu également la participation de Hocine Haroun, président de l'Assemblée populaire de la même wilaya ainsi que du secrétaire général, des chefs des vingt et une daïras, des directeurs de l'administration locale, de l'urbanisme et de la construction, du logement et des équipements publics, de la programmation et du suivi budgétaire, des domaines, du commerce, des transports, du conservateur foncier, de la Caisse nationale du logement ainsi que des présidents des assemblées populaires communales de Draâ Ben-Khedda et de Tadmaït.

Comme indiqué plus haut, cette réunion a abordé des questions plus ou moins urgentes à l'instar du projet de la modernisation de la ligne ferroviaire Thénia-Tizi-Ouzou. Le premier magistrat de la wilaya a insisté sur la nécessité impérieuse d'achever les travaux dans les délais impartis, c'est-à-dire avant juin 2014. C'est pourquoi Abdelkader Bouazghi a mis l'accent sur la nécessité de lever toutes les contraintes rencontrées dans la finalisation des procédures administratives d'indemnisation des propriétaires dans les meilleurs délais possibles et permettre, de ce fait, la livraison et la mise en service de la ligne ferroviaire Thénia-Tizi-Ouzou en juin 2014. Sur un autre plan, le wali a donné des directives au sujet de la numérisation de l'état civil en demandant aux chefs de daïra d'exhorter des présidents d'APC à



redoubler d'efforts afin que l'opération puisse prendre fin dans les délais les plus proches, tout en procédant dans l'immédiat à l'installation des commissions de suivi de cette opération devant prendre fin le 9 février 2013.

Dans le cadre de l'habitat rural, le wali a plaidé pour l'exécution des programmes en cours en demandant à ses interlocuteurs de prendre les dispositions réglementaires afin que la première tranche soit débloquée aux bénéficiaires.

Une étape qui sera à même de permettre à la wilaya de solliciter un programme supplémentaire au titre de l'année 2013. Ce dernier est, pour rappel subordonné à l'exécution de celui en cours. Le wali a donc demandé aux chefs de daïras d'impliquer les subdivisionnaires concernés en vue de faciliter l'opération.

Au cours de leurs interventions, certains chefs de daïra, présents à la réunion, ont mis l'accent sur la nécessité de consommer les crédits issus d'anciennes

opérations PCD et ce, afin d'assainir la nomenclature de la wilaya tout en procédant à la remise des propositions au titre de l'exercice 2013. Après quoi, le wali a de son côté, procédé à la répartition au profit des communes qui sont en même temps des chefs lieux de daïras et à celles dépassant les 20.000 habitants la subvention destinée à l'acquisition des moyens de collecte d'ordures ménagères.

Sur un autre registre, la réunion de l'exécutif de la wilaya de Tizi-Ouzou a été l'occasion d'aborder le volet des marchés informels qui empoisonnent le quotidien de certains quartiers. Ainsi, Abdelkader Bouazghi a invité le directeur du commerce à veiller sur la réalisation de l'ensemble des marchés de proximité en cours de réalisation ou de réhabilitation, en citant les communes bénéficiaires disposant d'assiettes foncières devant abriter les structures, tout en exhortant le responsable concerné à répartir les box au profit des communes ayant réalisé des

plateformes dans le cadre des PCD afin de servir de marchés de proximité.

Deux autres points ont été également abordés le même jour. Il s'agit du problème des parkings gardés et le wali a exhorté les chefs de daïra à activer les procédures administratives réglementaires à cet effet. Et enfin, les mêmes responsables ont été invités à procéder à la répartition dans les meilleurs délais des logements achevés et réceptionnés.

L. B.

JARDIN PUBLIC MOHAND OULHADJ Un endroit pour fuir le stress

Le jardin public Mohand-Oulhadj situé à proximité du siège de la wilaya de Tizi-Ouzou et en face de la maison de la culture Mouloud-Mammeri est quotidiennement pris d'assaut. Toutes les catégories d'âge choisissent cet endroit verdoyant pour respirer quelques moments de quiétude et surtout pour fuir le brouhaha souvent insupportable qui règne au centre de la ville de Tizi-Ouzou et à la Nouvelle-Ville. Des couples mariés accompagnés de leurs enfants, des couples en attente de mariage, des groupes de copains et même des personnes âgées n'hésitent pas à se rendre à cet endroit très propre et convivial pour y passer quelques heures de détente. Hier, mardi matin, avec le retour d'un très beau soleil, certaines personnes étaient déjà agglutinées devant l'entrée principale du jardin Mohand-Oulhadj avant même l'ouverture de son portail. C'est dire à quel point les habitants de Tizi-Ouzou ont soif de ce genre d'endroits, où la nature et l'absence de bruit des voitures offre un cadre des plus agréables. Ce qui est bien dans ce jardin, c'est surtout son état de propreté impeccable et la sécurité totale qui y règne. Des agents y travaillent en effet et veillent au grain en permanence afin que les visiteurs ne soient pas inquiétés. Le succès que connaît ce jardin auprès des citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou témoigne, si besoin est, que le béton qui ne cesse d'avaloir tous les espaces verts qui existaient au niveau du chef-lieu de wilaya a besoin d'être freiné un tant soit peu. La nécessité d'aménager d'autres espaces du genre est impérieuse. Car une ville sans espace vert expose ses habitants à toutes sortes de stress. Qui oserait dire le contraire ? Et pourtant...

L. B.

EN DÉPIT DES ENGAGEMENTS DU P.-DG

La grève continue à l'Eniem

Une rencontre entre le Président-directeur général de l'Eniem a dessiné un semblant de début de solution. Le P.-dg s'est engagé verbalement à prendre en charge l'ensemble des revendications exprimées par les 2.000 travailleurs. Mais ces derniers, pour lever leur grève, exigent des engagements écrits.

De ce fait, les deux mille travailleurs de l'Entreprise nationale des industries électroménagères poursuivent leur mouvement de grève qui entame sa troisième semaine aujourd'hui, mercredi. Un débrayage qui a pour but d'interpeller, pour la énième fois, les responsables afin de répondre positivement à leurs revendications professionnelles. Pour rappel, les travailleurs de l'Eniem devaient observer un sit-in dimanche dernier devant le siège de leur direction générale au Boulevard Stiti, au centre ville de Tizi-Ouzou. Mais à peine rentré de sa mission à l'étranger, le P.-dg n'a pas tardé ni hésité à leur ouvrir la porte du dialogue en les invitant à une réunion pour trouver des solutions. Devant la disponibilité du directeur général à dialoguer, les travailleurs ont donc annulé la tenue du sit-in. Le choix fait par les employés d'opter pour cette

journee à l'effet d'observer un rassemblement est loin d'être fortuit. C'est le jour même que devait rentrer le P.-dg qui était en mission au Portugal. Pour rappel, la grève en question a été initiée par un collectif des travailleurs de cette entreprise. Ces derniers, devant l'inertie de la section syndicale de l'union générale des travailleurs algériens, ont décidé de prendre leur destin en main en initiant la grève en question sans même y associer ledit syndicat. Ce dernier n'a réagi qu'après coup en initiant une tentative vaine de faire changer d'avis les travailleurs afin que ces derniers reprennent le travail. Mais les employés ont complètement tourné le dos aux appels de la section syndicale-UGTA qui se retrouve ainsi dépourvue de toute emprise sur les deux mille travailleurs.

A travers cette grève, les travailleurs exigent l'augmentation des salaires de tout le monde. Les concernés justifient leur revendication par le fait que l'entreprise n'a pas cessé d'enregistrer des bilans financiers très positifs ces dernières années mais sans qu'ils ne puissent en tirer aucunement profit.

Les augmentations des prix des produits alimentaires de première nécessité et des prix des transports de ces derniers jours

sont aussi l'une des justifications que mettent en avant les grévistes.

Notons que la grève de l'Eniem n'est pas la seule actuellement dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Les cent travailleurs de la briqueterie de Fréha, situé à 35 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, sont également en grève illimitée. Ils revendiquent, outre l'augmentation de salaire, l'amélioration de leurs conditions de travail qui seraient lamentables selon eux.

Par ailleurs, plusieurs départements et facultés de l'université Mouloud-Mammeri sont également paralysés par des grèves illimitées initiées par des étudiants. Il s'agit, entre autres, du département des sciences économiques, la faculté de droit, le département de langue et culture amazighes et la faculté des langues étrangères et d'interprétariat.

Les revendications des étudiants grévistes ont principalement trait aux critères sur lesquels sont basés les choix des étudiants qui auront accès aux formations en master et doctorat. Les étudiants déplorent aussi des problèmes relevant de leur prise en charge socio-universitaire.

L. B.

ÉVOLUTION DE L'ÉTAT DE SANTÉ
DU PRÉSIDENT VÉNÉZUÉLIEN

Chavez "va beaucoup mieux"

Le président vénézuélien, Hugo Chavez, se rétablit bien suite à l'opération qu'il a subie à La Havane pour soigner son cancer, a affirmé lundi l'ancien dirigeant cubain Fidel Castro. "Il va beaucoup mieux, il récupère. Ce fut un combat très difficile, mais il va mieux. Nous devons le guérir, Chavez est très important pour son pays et pour l'Amérique latine", a déclaré M. Castro dimanche, dans le bureau de vote où il s'est rendu pour déposer son bulletin à l'occasion des élections législatives. M. Castro a insisté sur le rôle clé joué par Hugo Chavez dans la région. Il a rappelé que le dirigeant vénézuélien avait été "l'un des principaux architectes" de la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC), organisation régionale qui a vu le jour en 2010. Hugo Chavez, 58 ans, souffre d'un cancer, diagnostiqué en juin 2011, et a dû subir une 4^e intervention le 11 décembre 2012. Son absence prolongée de la vie politique continue d'alimenter les rumeurs sur son état de santé.

HEURTS EN EGYPTÉ ENTRE FORCES
DE L'ORDRE ET MANIFESTANTS18 blessés et une dizaine
d'arrestations

Dix-huit manifestants ont été blessés et une dizaine d'autres arrêtés lors d'affrontements nocturnes avec la police en Egypte, ont rapporté mardi des sources concordantes. "Les heurts ont eu lieu à Tanta, dans le delta du Nil", selon un responsable du ministère de la Santé. "Dix-huit manifestants ont été blessés lors de ces affrontements", a-t-on précisé. "Les manifestants avaient incendié un véhicule blindé de la police et lancé des cocktails Molotov en direction de la préfecture et du commissariat de police", a indiqué le chef de la police locale, Hatem Othman. "Nous avons arrêté les jeunes qui ont incendié le véhicule blindé. Ils sont huit ou neuf", a-t-il ajouté. Selon des témoins cités par une source médiatique, "les forces anti-émeutes ont fait usage de gaz lacrymogène et tiré à la chevroline contre les protestataires qui leur jetaient des pierres lors des funérailles d'un militant" décédé en détention. Lundi, le ministre égyptien de la Culture, Mohamed Saber Arab, a présenté sa démission du gouvernement pour protester contre des "brutalités policières". La principale coalition de l'opposition égyptienne, le Front du salut national (FSN), avait aussi réclamé que les auteurs des "crimes" commis lors des manifestations soient traduits en justice. Des dizaines d'opposants au pouvoir du président Mohamed Morsi sont installés depuis des mois dans un village de tentes sur la place Tahrir dans le centre ville, haut-lieu de la révolte populaire qui avait contraint au départ Hosni Moubarak en 2011.

IRAN-NUCLÉAIRE

Washington salue l'annonce
de Téhéran de participer aux
prochaines discussions

Les États-Unis ont salué l'annonce de l'Iran de participer aux prochaines discussions avec le groupe des 5+1 sur le dossier nucléaire iranien controversé. Le groupe des 5 + 1 (les cinq membres du Conseil de sécurité -États-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne- ainsi que l'Allemagne), ont défini les dates et le lieu de la tenue du prochain round des discussions depuis décembre dernier, a affirmé le porte-parole de la Maison blanche, Jay Carney. "Après que ces propositions eurent été rejetées par l'Iran, le groupe a proposé de tenir les discussions le 25 février au Kazakhstan", a fait savoir le porte-parole. Il a exprimé sa satisfaction de l'annonce du ministre iranien des Affaires étrangères, Ali-Akbar Salehi, qui a affirmé que son pays acceptait la date proposée par les puissances mondiales. "Le temps est venu pour l'Iran de revenir à la table des négociations le plus vite possible" pour "réaliser des avancées en ce qui concerne les craintes de la communauté internationale sur la nature du programme nucléaire iranien", a-t-il ajouté. Des pays occidentaux soupçonnent l'Iran de chercher à fabriquer l'arme atomique sous couvert de son programme nucléaire civil, ce que Téhéran dément catégoriquement.

APS

LIBYE, APPELS À UNE DEUXIÈME RÉVOLUTION

État d'alerte maximum

Un tract circulant à Tripoli appelle à un "soulèvement populaire" et à la "désobéissance civile", "faire tomber le régime", encourageant les Libyens à faire des réserves de nourriture et de carburant, en prévision d'une paralysie du pays à partir du 15 février.



Les autorités ont mis leurs services de sécurité en état d'alerte afin d'empêcher tout débordement à l'occasion des festivités commémorant l'anniversaire de "la révolution du 17 février".

En effet dans l'après l'assassinat de Mouammar Kadhafi, les autorités libyennes en place ne cessent d'être critiquées pour leur incapacité à mener des réformes, et des appels à manifester le 15 février, jour anniversaire de la révolution se multiplient, certains allant jusqu'à réclamer une "deuxième révolution".

Les revendications vont du "bannissement des responsables de l'ancien régime" à "la chute du (nouveau) régime", en passant par la dissolution des milices armées, ou la réforme de l'enseignement supérieur.

Un tract circulant à Tripoli appelle ainsi à un "soulèvement populaire" et à la "désobéissance civile", pour "faire tomber le régime", encourageant les Libyens à faire des réserves de nourriture et de carburant, en prévision d'une paralysie du pays à partir du 15 février.

Partis de Benghazi (Est), ces appels ont été relayés sur les réseaux sociaux et dans les médias par plusieurs groupes libyens, dont les partisans du fédéralisme dans l'est du pays et des organisations de la société

civile. "Les appels à manifester sont justifiés par une accumulation de problèmes", a déclaré à l'AFP Mohamed al-Mufti ancien prisonnier politique invoquant l'inflation, le coût de la vie et le chômage élevé chez les jeunes. "Ce mouvement a aussi des motivations politiques avec des revendications portant sur le fédéralisme et la contestation des décisions et des choix de l'Assemblée et du gouvernement", a-t-il ajouté.

Pour Zahia Attia, militante politique, "il s'agira de sit-in et de marches de protestation pacifiques pour dénoncer l'échec de l'Assemblée nationale à réaliser des avancées dans des dossiers tels que la réconciliation nationale, la répartition des ressources, (...) et la rédaction d'une Constitution".

Craignant des débordements similaires à ceux qui ont touché l'Égypte voisine à l'occasion du deuxième anniversaire de "la révolution égyptienne du 25 janvier", les autorités ont tenu plusieurs réunions pour organiser les festivités prévues le 17 février, et surtout pour se préparer sur le plan sécuritaire aux manifestations du 15 février. Le ministre de l'Intérieur libyen, Ashour Shwayel, a exprimé ses "craintes de voir les mouvements de protestation du 15 février perdre leur caractère pacifique",

tout en soulignant "le droit de chaque citoyen (...) à exprimer son opinion politique". Amor Bouchaala, membre de la Coordination des organisations de la société civile, a exigé que les manifestations restent pacifiques pour que son organisation y participe. "Les revendications doivent porter sur la correction du processus de la révolution et non sur la contestation ni de l'Assemblée nationale, ni du gouvernement, qui sont des institutions légitimes", élues par le peuple, a-t-il ajouté.

Des responsables et plusieurs organisations, dont des groupes islamistes, accusent des fidèles de l'ancien régime d'être derrière ces appels à manifester destinés, selon eux, "à semer le désordre et à perpétuer l'instabilité dans le pays".

Sur Facebook, des internautes opposés à ces appels ont souligné que "les institutions sont légitimes et qu'il n'y a aucune raison qu'elles soient contestées".

Mais pour Hadj Ahmed Mouldi, 54 ans, technicien informatique à Tripoli, les Libyens vont se mobiliser car "16 mois après la chute de Kadhafi, rien n'a changé et les différents gouvernements n'ont réussi ni à établir la sécurité, ni à restaurer l'autorité de l'Etat". L'histoire va se répéter.

R. I./Agences

TROUBLES EN TUNISIE

Marzouki : "J'y suis j'y reste !"

"Calmez-vous mes amis, mes frères, mon peuple ! Je ne démissionnerais pas ! Nous vivons certes, une période difficile ! Mais c'est une période créatrice ! Vous êtes en train de souffrir, j'en suis convaincu ! Mais, deux années, ce n'est pas assez ! Attendez pour voir ! J'ai beaucoup de respect pour mon frère et ami, Hamadi Jebali, qui est en train de faire du beau travail !" C'est là le discours du président tunisien adressé à un peuple de plus en plus désemparé et qui n'arrive plus à cacher ses craintes face à des lendemains

incertains. Ce discours sera-t-il suffisant pour dissiper toute crainte de violence voire de terrorisme ! Et puis ceux qui ne sont pas contents, ils n'ont qu'à aller voir ailleurs. En Égypte, ou en Libye, par exemple, où les choses sont pire que chez nous. Beau discours d'anthologie, qui restera à jamais dans les annales de la politique internationale, et qui sera longtemps, enseigné aux aspirants politiciens, pour leur apprendre la façon de faire traverser, gaillardement, à son peuple, une passe difficile. Maintenant, le Tunisien sait à quoi s'en tenir ! Il ira au devant d'au

moins douze ans de chaos (à la portugaise) sinon, il peut toujours opter pour le modèle français, avec une traversée du désert de 70 ans paraît-il.

En attendant, il doit courber l'échine et se mettre au travail. Oui, au travail, car "Le monde entier est en train de le regarder avec beaucoup d'envie, pour le bonheur et la prospérité qu'il vit". Sinon, heureusement que le bon Dieu fait bien les choses, et avec 500 km de côtes, comme dirait quelqu'un, le Tunisien a sous la main, énormément d'eau de mer, pour étancher sa soif, comme dirait l'autre ! Agences

SYRIE - ISRAËL

Le torchon brûle entre les deux états

Le président syrien Bachar al-Assad a accusé Israël de vouloir "déstabiliser" le pays déjà miné par un conflit meurtrier opposant ses troupes aux rebelles, après un raid aérien en Syrie implicitement reconnu dimanche par l'Etat hébreu.

A Munich, où se terminait dimanche une conférence annuelle sur la sécurité, le ministre israélien de la Défense, Ehud Barak, a indirectement admis que le raid aérien mené mercredi était le fait des forces israéliennes.

"Ce qui s'est passé il y a quelques jours (...) montre que quand nous disons quelque chose, nous nous y tenons. Nous avons dit que nous ne pensons pas qu'il doit être permis que des systèmes d'arme perfectionnés soient transférés au Liban", a-t-il dit, en allusion au parti chiite Hezbollah allié de Damas et bête noire d'Israël.

Le président Assad a réagi en accusant Israël de vouloir "déstabiliser" et "affaiblir" la Syrie.

L'agression israélienne contre un complexe de recherche scientifique à Jomraya dans la province de Damas "dévoile le véritable rôle joué par Israël, en collaboration avec les forces étrangères ennemies et leurs agents sur le sol syrien, pour déstabiliser la Syrie et l'affaiblir", a-t-il estimé cité par l'agence officielle Sana.

Samedi à Munich, l'opposition syrienne a mené pour la première fois des contacts avec les deux principaux alliés de Damas, la Russie et l'Iran, qui ont tous deux salué la volonté de la Coalition de mener un dialogue, sous conditions, avec le régime syrien.

Le ministre iranien des Affaires étrangères Ali Akbar Salehi a salué la volonté du chef de l'opposition syrienne, Ahmed Moaz al-Khatib, de dialoguer, sous conditions, avec le régime.

La veille, son homologue russe Sergueï Lavrov, qui a également rencontré M. Khatib pour la première fois, avait qualifié l'initiative de ce dernier de "pas très important" et promis des "contacts réguliers" avec l'opposition.

Moscou refuse toujours un changement de régime par la force, principale divergence avec Washington qui réclame le départ de Bachar al-Assad du pouvoir.

Damas n'a pas réagi officiellement à ces rencontres, mais le quotidien officiel *as-Saoura* en a minimisé l'impact, affirmant que la position russe à l'égard de Damas n'avait pas changé.

L'initiative surprise de M. Khatib a fait grincer des dents parmi les opposants qui refusent catégoriquement tout dialogue avec Damas, mais dimanche, le porte-parole de la Coalition a affirmé que "la majorité" de ce rassemblement soutenait cette voie.

Walid al-Bounni a affirmé que la Coalition "espère" que Moscou fasse pression sur son allié syrien. "La balle est désormais dans le camp de la Russie", a-t-il dit appelant Moscou à penser "à ses véritables intérêts futurs dans la région".

De son côté, la Turquie, un des principaux soutiens de l'opposition, a affiché son scepticisme, le ministre des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, estimant qu'un dialogue entre le régime et ses adversaires ne permettrait pas de trouver une solution au conflit qui a coûté la vie à plus de 60.000 personnes selon l'Onu.

Un tel dialogue "est une voie erronée", a lancé le ministre à la conférence de Munich. La veille, M. Davutoglu, cité par le quotidien turc *Hürriyet*, s'est étonné de l'absence de réaction syrienne à la frappe israélienne.

"Pourquoi l'armée syrienne, qui bombarde son peuple innocent et l'attaque avec des tanks et des avions depuis 22 mois, n'a-t-elle pas riposté à cette opération israélienne?" s'était-il demandé.

A Alep, la deuxième ville de Syrie, l'armée a lancé une attaque aux roquettes sur le quartier al-Ansari (Sud-Ouest), détruisant un immeuble de cinq étages et faisant au moins 15 morts, dont une femme et cinq enfants, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

"Des habitants sont encore ensevelis encore sous les décombres", d'après l'ONG qui a un



large réseau de militants, médecins et avocats dans le pays.

La télévision officielle syrienne a rapporté par ailleurs l'assassinat dans cette ville d'un ancien député, Ibrahim Azzouz, avec sa femme et ses deux filles.

Israël démontre sa détermination

Israël a semblé dimanche reconnaître officiellement pour la première fois un bombardement sur un site militaire syrien, le ministre israélien de la Défense, Ehud Barak, déclarant que cet événement apportait la preuve de la détermination de l'Etat hébreu à empêcher tout transfert d'armes vers le Liban.

Les autorités israéliennes n'ont fait aucun commentaire au sujet de ce raid mené mercredi, qui, selon la Syrie, a frappé un centre de recherche militaire au nord-ouest de Damas.

"Je ne peux rien ajouter de plus à ce que vous avez lu dans les journaux au sujet de ce qui s'est passé en Syrie il y a quelques jours", a déclaré Ehud Barak lors de la conférence annuelle de Munich sur la sécurité.

"Mais je ne cesse de répéter en toute franchise quelle est notre position et c'est une preuve supplémentaire que lorsque nous disons quelque chose, ce ne sont pas des paroles en l'air. Nous disons que nous ne jugeons pas possible d'autoriser l'acheminement d'armes perfectionnées au Liban", a-t-il ajouté.

Selon des diplomates, des rebelles syriens et des sources proches des services de sécurité de la région, l'aviation israélienne a bombardé mercredi près de la frontière avec le Liban un convoi transportant apparemment des armes à destination du Hezbollah libanais.

La Syrie dément cette version et assure que la cible du bombardement a été le complexe militaire de Jamraya, en périphérie de Damas, à 13 km de la frontière.

Des diplomates et des sources proches des services de sécurité pensent que ces versions contradictoires portent en fait sur le même incident, étant donné la proximité de Jamraya avec la frontière et la présence de véhicules bombardés dans ce complexe militaire.

La télévision d'Etat syrienne a pour la première fois diffusé des images de cette base militaire. Elles montrent des bâtiments et plusieurs véhicules, manifestement capables de transporter des missiles, fortement

endommagés. Au moins un véhicule était équipé de ce qui semble être un radar.

On peut aussi voir des voitures et des camions calcinés ainsi que l'intérieur dévasté d'un bureau. Sur l'un de ces camions, un trou béant est visible sur le toit de la cabine du chauffeur.

Damas a protesté auprès des Nations unies après ce bombardement.

Dans sa première réaction publique à ce raid, le président syrien Bachar al-Assad, confronté depuis mars 2011 à un soulèvement interne, a accusé dimanche Israël de chercher à déstabiliser la Syrie et il a assuré que son pays saurait faire face aux "menaces actuelles (...) et à l'agression".

Moscou favorable à un dialogue avec l'opposition

C'est aussi dans ce cadre que le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a rencontré samedi à Munich pour la première fois le chef de l'opposition syrienne, Ahmed Moaz al-Khatib, selon une source au sein de la délégation russe, citée par les agences M. Khatib a précisé qu'il allait dire à M. Biden que "tout ce qui peut mettre fin à cette tragédie est acceptable". Il a notamment évoqué le recours à "des moyens électroniques" pour "empêcher les avions de bombardier".

M. Panetta a indiqué que Washington partageait le souci d'Israël de "tout" faire "pour s'assurer que des armes telles que les missiles SA-17, ou des armes chimiques, ne tombent pas entre les mains de terroristes".

La Russie s'est déclarée favorable samedi à des "contacts réguliers" avec l'opposition syrienne, en saluant la volonté de son chef d'entamer un dialogue sous conditions avec le régime de Bachar al-Assad.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a pour la première fois rencontré à Munich Ahmed Moaz al-Khatib depuis que ce dernier a été élu fin 2012 à la tête de la Coalition de l'opposition syrienne.

Au cours de cette réunion, en marge de la Conférence internationale sur la sécurité, M. Lavrov a exprimé à M. Khatib l'intérêt de la Russie "à entretenir des contacts réguliers", selon des agences de presse russes.

Cette ouverture de Moscou, le principal soutien d'Assad, intervient après que M. Khatib a annoncé cette semaine qu'il était prêt à entamer un dialogue avec le régime, à l'ex-

ception des dirigeants "ayant du sang sur les mains".

"Nous saluons cela. C'est un pas très important, si nous prenons en compte le fait que la Coalition avait pour fondement le refus" de ce dialogue, a déclaré M. Lavrov. "Je pense que le réalisme l'emporte", a-t-il poursuivi.

La guerre en Syrie a été au cœur des nombreuses rencontres qui se sont tenues dans le grand hôtel de Munich où s'achève dimanche la 49^e Conférence de

Munich, le Davos de la sécurité

M. Lavrov s'est ainsi entretenu en tête à tête avec le vice-président américain Joe Biden. Peu avant, les deux hommes avaient reconnu en public que de "profondes divergences" subsistaient entre eux sur les conditions de mettre fin au conflit qui a fait plus de 60.000 morts en près de deux ans.

Malgré ces désaccords, il "est important pour les deux pays de travailler ensemble dans l'intérêt de la paix internationale et de la sécurité, y compris en Syrie", a indiqué la Maison Blanche.

M. Biden a exprimé son souhait que la communauté internationale renforce son soutien aux adversaires du régime Assad, qu'il a qualifié de "tyran déterminé à se maintenir au pouvoir" mais "plus capable de diriger la nation".

"Nous travaillons ensemble, avec nos partenaires, pour qu'elle (l'opposition) devienne plus unie, plus solidaire", a déclaré le vice-président.

Risques d'extension du conflit

Les pays occidentaux, Etats-Unis en tête, et certains pays arabes appellent le président Assad à céder le pouvoir.

Mais M. Lavrov s'est de nouveau élevé contre cette condition. "L'insistance de ceux qui affirment que le départ du président Assad est la priorité numéro 1 est la principale raison de la poursuite de la tragédie syrienne", a-t-il dit.

Il a en revanche estimé que l'on pouvait "faire des progrès" si le Groupe d'action sur la Syrie, conduit par le médiateur Lakhdar Brahimi, se réunissait à nouveau pour tenter de parvenir à des mesures de transition.

Présent à Munich, M. Brahimi n'a pourtant pas caché le fait qu'aucune solution n'était en vue et que la Syrie "éclatait un peu plus chaque jour".

Parallèlement, les craintes d'une régionalisation du conflit restent vives. Un haut responsable américain a confirmé qu'Israël avait bombardé cette semaine près de Damas des missiles sol-air et un complexe militaire soupçonné d'abriter des armes chimiques, l'Etat hébreu redoutant qu'elles ne soient livrées au Hezbollah libanais.

"Le chaos en Syrie a créé un environnement dans lequel la possibilité que ces armes traversent la frontière et tombent entre les mains du Hezbollah, est devenue plus inquiétante", a confié à l'AFP le secrétaire américain à la Défense Leon Panetta.

En visite à Damas, le secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale iranien, Saïd Jalili, a réaffirmé le soutien de son pays au régime du président Assad pour faire face aux "complots" des Occidentaux.

Sur le terrain, au moins 20 soldats syriens ont été tués dans deux attentats suicide à la voiture piégée visant l'enceinte d'un club d'officiers à Deraa, dans le sud, a rapporté une ONG. Les violences ont fait samedi 114 morts, dont 46 civils, 35 soldats et 33 rebelles, selon un bilan provisoire de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) qui se base sur un réseau de militants et de médecins dans les hôpitaux civils et militaires.

R. I./agence

LE CANCER

Mieux comprendre pour mieux affronter

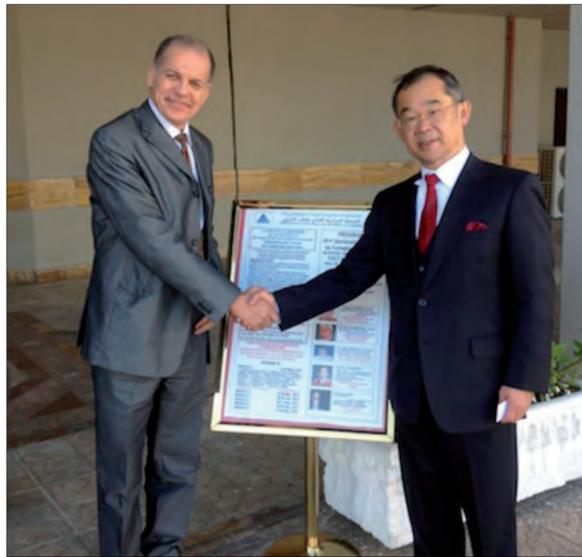
Comme chaque année à la même période, la Journée mondiale du cancer est célébrée à travers le monde. Une occasion pour rappeler et éclaircir un certain nombre de points concernant cette maladie. Rappelons que le cancer constitue la première cause de mortalité dans le monde avec 12,7 millions de nouveaux cas et 7,6 millions de décès chaque année.

Le cancer n'épargne aucune catégorie de la population. Il reste un véritable fléau et constitue un problème majeur de santé publique, surtout dans les pays en voie de développement, et l'Algérie n'y échappe pas malheureusement. En se rend de plus en plus à l'évidence que cette maladie est l'affaire de tous, d'où la nécessité de vulgariser l'accès à l'information concernant ce fléau. D'ailleurs, le thème retenu cette année par l'OMS est : «Dissiper les préjugés et les idées préconçues concernant le cancer».

Ce slogan très explicite résume, en lui seul, l'importance qu'accorde l'OMS au rôle que doit jouer chacun des acteurs de la société en matière d'éducation, de compréhension et de prévention du cancer. Sans sombrer dans le défaitisme ni afficher trop d'optimisme, on peut d'ores et déjà dire que de nombreux types de cancers peuvent aujourd'hui être guéris. Les progrès réalisés dans la compréhension du risque, la prévention, le dépistage précoce et le traitement ont permis d'afficher des résultats très encourageants. Cette prise de conscience à l'échelle planétaire est plus que nécessaire. Tous les experts dans ce domaine s'accordent à dire qu'il est possible d'intervenir à différents stades de la maladie. Ils affirment qu'au moins 30% des décès dus au cancer pourraient être évités. C'est donc bien le moment de dissiper un certain nombre de préjugés ancrés jusque-là dans la mémoire collective du soigné et parfois même du soignant. Comment ?

La prévention

S'il y a bien un domaine où tout le monde devrait être impliqué dans cette



lutte, c'est celui de la prévention. La prévention constitue, donc, la stratégie à long terme la plus rentable pour lutter contre le cancer. La plupart des cancers sont liés à des facteurs modifiables, nutritionnels, comportementaux, et environnementaux. Le tabagisme, la sédentarité, les facteurs diététiques, l'obésité et surpoids, la pollution et l'exposition aux facteurs ionisants sont autant d'exemples pour lesquels une prise de conscience individuelle et collective est plus que nécessaire. Le dépistage de tous ces facteurs de risque commence à donner des résultats, si bien que dans le dernier rap-

port de 2009 de l'American Cancer Society, il est noté une tendance non négligeable à la régression et ce, grâce à la mise en place d'un programme de lutte contre les facteurs de risque modifiables.

Le dépistage

Les chances de survie sont aussi liées à un dépistage précoce, d'où la nécessité d'instituer une meilleure sensibilisation de tous les acteurs de la santé et du grand public face à ce fléau. Il faut vulgariser le langage et les signes prémonitoires du cancer de manière à donner la chance aux patients de consulter

au «bon moment». Il faut aussi organiser selon les moyens des campagnes de dépistage pour les programmes dont l'efficacité a été prouvée. A cette occasion, je tiens à saluer les initiateurs du projet de dépistage du cancer mammaire (mammobile) initié par le CPMC et l'association el-Amel avec l'aide de partenaires économiques, ainsi que le ministère de la Santé sur la wilaya de Biskra comme première étape d'un grand projet national de dépistage au profit d'une population ciblée.

Le traitement

Là aussi, il s'agit d'un domaine où la thérapeutique oncologique a fait d'énormes progrès. On ne se contente plus de vouloir maintenir les patients en vie, mais on essaie de leur offrir parallèlement à cela un confort et une qualité de vie la plus proche possible de la normale.

D'autres progrès ont vu le jour en radiothérapie par la mise au point d'un ciblage plus pointu des foyers à traiter ainsi que dans le domaine de la chirurgie oncologique et reconstructrice. Les progrès passent aussi par la découverte de nouvelles drogues, plus efficaces et de moins en moins agressives ainsi que dans l'amélioration des différentes techniques de traitement et de combinaison d'agents anti-cancer. Ainsi, de nouvelles approches thérapeutiques tentent, tant bien que mal, d'apporter un plus à la thérapie conventionnelle. Récemment s'est tenue une conférence à Alger sur l'utilisation de la vitamine C à forte dose par voie intraveineuse, proposée par le Pr A. Yanagisawa, président du collège japonais de thérapie intraveineuse sur invitation de la SANMO*. Cette technique utilise la vitamine C (25g) comme agent chimio-thérapeutique pouvant en association avec les protocoles classiques conventionnels. Cette technique est sélectivement toxique pour les cellules cancéreuses uniquement sans pour autant sacrifier les performances de la chimiothérapie en permettant de limiter considérablement les effets secondaires et d'améliorer très sensiblement la qualité de vie des patients cancéreux. Je dirais en conclusion qu'il n'est pas impossible d'espérer face à cette maladie et que des progrès considérables ont été réalisés en matière de traitement et de prévention. Et comme leur d'espérer, je dirais que de nombreux cancers autrefois considérés comme mortels peuvent désormais être guéris.

Docteur Naili Tahar
vice-président de la Sanmo
*Société algérienne de nutrition
et de médecine ortomoléculaire
www.ortomoleculaire.org

PRÉVENTION

Qualques conseils pour réduire les risques de cancer

De multiples facteurs sont susceptibles d'intervenir dans l'apparition et le développement d'un cancer. On ne peut pas tous les maîtriser, certains étant encore mal connus, d'autres pas à notre portée. Cependant, chacun à son niveau a des moyens d'agir sur une part de ces facteurs identifiés : ceux qui relèvent de nos modes et conditions de vie et de nos comportements individuels. Cinq facteurs tendent vers un consensus. Première cause de cancer évitable en France, le tabac est responsable de nombreux types de cancers et de la majorité des décès par cancer. La consommation régulière d'alcool, même modérée, augmente également le risque de certains cancers. L'alimentation, l'obésité et l'absence d'activité physique ont un rôle de plus en plus reconnu. Enfin, l'exposition excessive aux rayons ultraviolets est la cause principale des cancers de la peau. Voici donc quelques pistes à suivre pour chercher à réduire les expositions aux principaux facteurs de risque de cancer et préserver sa santé : ne pas fumer, limiter sa consommation d'alcool, manger équilibré et surveiller son poids, pratiquer une activité physique régulière, se protéger des rayons ultraviolets. Cependant, elles ne doivent pas faire oublier l'aspect plurifactoriel de la survenue d'un cancer ainsi que la persistance d'incertitudes dans ce mécanisme.

Ne pas fumer : Le tabac arrive en tête de toutes les causes de cancer, loin devant les autres facteurs : un cancer sur trois est dû au tabagisme. Il constitue, en outre, la première cause de mortalité évitable : 66.000 personnes meurent du tabagisme chaque année en France, dont 35.000 par cancer. Sans le tabac, 1/4 des décès par cancer pourraient être évités. Ne pas fumer ou arrêter reste donc la meilleure chose à faire pour limiter les risques de survenue de cancers. Le tabac est la cause directe ou un facteur favorisant pour de nombreux types de cancers. Comme chacun sait, il est responsable de près de 90% des cancers du poumon. Ce que l'on sait moins, en revanche, c'est qu'on lui attribue entre 50 et 70% des cancers des voies aérodigestives supérieures, selon la localisation (bouche, larynx, pharynx, œsophage), 40% des cancers de la vessie et 30% des cancers du pancréas. Il serait aussi impliqué dans le développement des cancers des voies urinaires et du rein, du col de l'utérus, de l'estomac et de certaines leucémies. Pour le cancer du poumon, la prévention reste le meilleur moyen d'agir car son dépistage précoce est difficile et les chances de guérison restent assez faibles. La fumée de tabac contient une soixantaine de substances cancérigènes. En fumant, on inhale ces substances toxiques qui détruisent rapidement le système naturel de nettoyage des poumons. Dès lors, les bronches ne sont plus capables d'éliminer les particules venant de l'air pollué, et encore moins les produits dangereux de la fumée de tabac. Ceux-ci s'accumulent dans les poumons et finissent par pénétrer dans les cellules, jusqu'à provoquer un cancer. Le risque de cancer augmente avec le nombre de cigarettes fumées chaque jour, mais la durée du tabagisme (le nombre d'années pendant lesquelles on a fumé) est également déterminante. L'arrêt de la consommation de tabac a donc un effet certain sur le risque de cancer. Et réduire sa consommation n'est pas suffisant car le risque est toujours présent même en faible quantité. C'est pourquoi arrêter de fumer est toujours bénéfique pour la santé, quel que soit l'âge : il n'est jamais trop tard. Plus tôt on s'arrête, plus vite on diminue son risque de cancer du poumon.

En effet, si certains effets bénéfiques se font sentir rapidement après l'arrêt du tabac (arrêt de la toux, meilleur souffle, etc.), le risque de cancer diminue au fur et à mesure que passent les années sans tabac. 5 ans après la dernière cigarette, le risque de cancer du poumon diminue presque de moitié. Il faut compter 10 à 15 ans pour que l'espérance de vie se rapproche de celle des personnes n'ayant jamais fumé. Précisons que, contrairement aux idées reçues, toute forme de consommation de tabac est dangereuse : les cigarettes à moindre teneur en nicotine et en goudrons ou aromatisées, les cigares, la chicha (narguilé), la pipe, le tabac à rouler ou bien encore le tabac à chiquer présentent également des risques. Il est possible de s'arrêter de fumer seul. Cependant, il existe aujourd'hui des méthodes et des produits d'accompagnement : substituts nicotiniques (patchs, pastilles...), traitements médicamenteux, thérapies comportementalistes, etc. Il ne faut pas hésiter à en parler à son médecin traitant ou à un pharmacien pour recevoir des informations, des adresses de consultations d'aide à l'arrêt ou le soutien d'un médecin tabacologue.

Manger équilibré et surveiller son poids

De nombreuses études ont mis en évidence l'influence des facteurs nutritionnels sur le risque de cancers, même s'il reste des incertitudes et des débats sur le rôle exact de certains d'entre eux. On estime ainsi qu'une alimentation équilibrée et diversifiée, privilégiant autant que possible les fruits et légumes et limitant la consommation d'alcool, associée à la pratique d'une activité physique, pourrait potentiellement réduire jusqu'à 30% des cas de cancers.

L'alimentation agit conjointement comme facteur de risque (contaminants, aliments consommés en excès qui initient ou activent le développement d'un cancer) et comme facteur de protection (nutriments ou constituants qui renforcent les défenses de l'organisme et freinent le processus de cancérogénèse).

Voici donc les principales recommandations que l'on peut retenir à cet égard pour réduire ces risques de cancers

- Limiter la consommation de sel : le sel et les aliments conservés par salaison favorisent certains cancers, en particulier les cancers de l'estomac. Il est donc recommandé de réduire sa consommation de sel, d'aliments salés et de plats préparés ou d'autres produits contenant du sel ajouté.

- Surveiller son poids : en effet, il est aujourd'hui démontré que l'excès de poids et l'obésité augmentent le risque de développer certains cancers (cancers du sein chez les femmes ménopausées, de l'endomètre, du côlon, de l'œsophage et du foie). Le maintien d'un poids optimal tout au long de la vie permettrait donc de réduire la probabilité de développer un cancer (soit pour l'adulte maintenir son indice de masse corporelle entre 18 et 25).

Ces recommandations, également valables pour réduire les risques de voir se développer d'autres maladies (maladies cardiovasculaires, diabète de type II...), sont portées en France par le Programme national nutrition Santé (PNNS).

- Limiter la consommation d'aliments à forte densité calorique : les aliments à forte densité calorique, riches en lipides ou en glucides, contribuent à l'excès de poids. Pour prévenir l'obésité, il est, donc, conseillé d'en limiter sa consommation et, notamment, d'éviter, autant que possible, les boissons sucrées et les plats préparés, souvent trop gras et trop salés.

- Limiter la consommation de sel : le sel et les aliments conservés par salaison favorisent certains cancers, en particulier les cancers de l'estomac. Il est donc recommandé de réduire sa consommation de sel, d'aliments salés et de plats préparés ou d'autres produits contenant du sel ajouté.

- Surveiller son poids : en effet, il est aujourd'hui démontré que l'excès de poids et l'obésité augmentent le risque de développer certains cancers (cancers du sein chez les femmes ménopausées, de l'endomètre, du côlon, de l'œsophage et du foie). Le maintien d'un poids optimal tout au long de la vie permettrait donc de réduire la probabilité de développer un cancer (soit pour l'adulte maintenir son indice de masse corporelle entre 18 et 25).

Ces recommandations, également valables pour réduire les risques de voir se développer d'autres maladies (maladies cardiovasculaires, diabète de type II...), sont portées en France par le Programme national nutrition Santé (PNNS).

- Pratiquer une activité physique régulière : Les études récentes attribuent une part grandissante à l'activité physique dans les moyens d'agir face au risque de cancers. Elle intervient directement par un effet protecteur contre le cancer du sein et le cancer colorectal. Elle a aussi une influence indirecte puisqu'elle contribue à limiter la prise de poids et l'obésité, facteurs de risque de cer-

tains cancers. Un mode de vie actif influe non seulement sur l'apport calorique et le comportement alimentaire, mais aussi sur le métabolisme du corps humain et, par extension, sur les hormones et la prolifération cellulaire. C'est pourquoi il est essentiel de saisir toutes les opportunités de la vie quotidienne pour bouger : au moins 30 minutes par jour d'activité modérée (marcher d'un pas rapide, monter les escaliers, par exemple) et une heure par semaine d'activité intense.

- Se protéger des rayons ultraviolets :

Il est aujourd'hui avéré que la surexposition aux rayons ultraviolets est à l'origine de la grande majorité des cancers de la peau. Le rôle des rayons ultraviolets est d'autant plus préoccupant que la fréquence des cancers de la peau n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies et que certains d'entre eux, les mélanomes, peuvent être très agressifs. Le lien avec les ultraviolets a été mis en évidence pour les deux types de cancers de la peau : les carcinomes et les mélanomes. Avec au moins 65.000 nouveaux cas par an (chiffre probablement sous estimé), les carcinomes sont les cancers les plus fréquents en France, mais ils sont en général facilement guérissables. Ils sont le plus souvent liés à des expositions solaires chroniques au cours de la vie. Plus rares, les mélanomes sont les plus graves des cancers de la peau. On estime que 2/3 d'entre eux sont liés à des expositions excessives au soleil,

principalement des expositions intermittentes et intenses pendant l'enfance. Les mélanomes sont de plus en plus fréquents, notamment en raison de l'évolution des habitudes d'exposition au soleil. On compte aujourd'hui 7400 nouveaux cas par an : c'est trois fois plus qu'il y a 20 ans. Plus de 1400 personnes en meurent chaque année. Cette évolution préoccupante et l'absence de traitements efficaces à un stade avancé de la maladie rendent indispensables les mesures de prévention.

Au soleil, nous sommes exposés à deux types de rayons UV : les UVB, responsables des coups de soleil, et les UVA, qui pénètrent la peau plus en profondeur. On sait aujourd'hui que les UVA comme les UVB augmentent le risque de cancers. En atteignant la peau, les doses excessives d'UV agissent les cellules cutanées et peuvent provoquer des dommages irréversibles dans les gènes des cellules exposées.

Une protection solaire efficace est, donc, indispensable pour réduire la pénétration des rayons UV dans la peau. A cet égard, la crème solaire ne suffit pas et la combinaison d'un ensemble de précautions est nécessaire pour limiter les risques de cancers de la peau.

- Éviter le soleil de 12h à 16h : Éviter de s'exposer au soleil au milieu de la journée, entre 12h et 16h, car c'est le moment où les rayons solaires sont les plus intenses, donc les plus dangereux.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Plus de la moitié des pays peinent à offrir des soins

Plus de la moitié des pays à travers le monde peinent à prévenir le cancer et à offrir un traitement et des soins au long cours aux cancéreux, notamment dans les pays en développement, a indiqué lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans son rapport publié à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, célébré le 4 février de chaque année, cette organisation onusienne note que ces difficultés se traduisent par l'absence, dans de nombreux pays, de plan fonctionnel de lutte contre le cancer qui englobe la prévention, la détection précoce, le traitement et les soins. Elle a aussi précisé que le cancer est l'une des principales causes de décès dans le monde avec près de 8 millions de morts annuellement tandis que près de 13 millions de nouveaux cas/an sont diagnostiqués de cette maladie. Selon l'OMS, plus des deux tiers de ces nouveaux cas et de ces décès surviennent, désormais, dans les pays en développement, où l'incidence du cancer continue à augmenter à une vitesse alarmante. La recherche montre qu'un tiers des décès dus au cancer sont imputables à des facteurs de risque évitables comme le tabagisme, l'obésité, l'usage nocif de l'alcool et diverses infections. De nombreux types de cancer comme le cancer du sein, le cancer du col utérin et le cancer colorectal peuvent être guéris s'ils sont décelés tôt. "Nulle part dans le monde, le cancer ne devrait désormais être synonyme de condamnation à mort car nous disposons de moyens efficaces pour prévenir et guérir un grand nombre de cancers",

explique M. Oleg Chestnov, sous-directeur général de l'OMS chargé des maladies non transmissibles et de la santé mentale. "Pour limiter l'exposition aux facteurs de risque et faire en sorte que toutes les personnes atteintes d'un cancer aient accès aux soins et aux traitements appropriés, il convient de mettre en place des programmes complets de lutte dans tous les pays", a-t-il préconisé.

Une récente enquête menée par l'OMS sur les capacités nationales de lutte contre les maladies non transmissibles, qui a rassemblé les réponses de 185 pays, a révélé d'importantes lacunes dans la planification de la lutte et des services contre le cancer. Même si certains pays ont élaboré des plans ou des politiques ciblant le cancer, nombre d'entre eux éprouvent des difficultés à passer de diagnostics de cette maladie. Selon l'OMS, plus des deux tiers de ces nouveaux cas et de ces décès surviennent, désormais, dans les pays en développement, où l'incidence du cancer continue à augmenter à une vitesse alarmante. La recherche montre qu'un tiers des décès dus au cancer sont imputables à des facteurs de risque évitables comme le tabagisme, l'obésité, l'usage nocif de l'alcool et diverses infections. De nombreux types de cancer comme le cancer du sein, le cancer du col utérin et le cancer colorectal peuvent être guéris s'ils sont décelés tôt. "Nulle part dans le monde, le cancer ne devrait désormais être synonyme de condamnation à mort car nous disposons de moyens efficaces pour prévenir et guérir un grand nombre de cancers",

explique M. Oleg Chestnov, sous-directeur général de l'OMS chargé des maladies non transmissibles et de la santé mentale. "Pour limiter l'exposition aux facteurs de risque et faire en sorte que toutes les personnes atteintes d'un cancer aient accès aux soins et aux traitements appropriés, il convient de mettre en place des programmes complets de lutte dans tous les pays", a-t-il préconisé.

Les efficaces de lutte contre le cancer, de les appliquer puis de les évaluer, poursuit l'OMS. Récemment, l'engagement politique pris par les dirigeants mondiaux de s'attaquer au cancer s'est amplifié et des discussions ont eu lieu au niveau national pour financer les traitements et les soins que nécessite le cancer par une augmentation des taxes sur le tabac et sur l'alcool, produits dont on sait que la consommation accroît le risque de survenue de certains cancers.

Pour aider les pays membres à évaluer la charge du cancer et à recueillir des données fiables, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui dépend de l'OMS, a lancé l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer dans les pays à revenus faibles et intermédiaires (GICR) qui est soutenue par de nombreux partenaires internationaux, régionaux et nationaux. "Cette initiative vient épauler principalement les pays qui n'ont pas les ressources nécessaires pour lutter efficacement contre l'augmentation rapide de la charge du cancer", explique Christopher Wild, directeur du CIRC. Les registres du cancer aideront les pays à mesurer l'un des indicateurs fixés dans le cadre mondial de suivi pour la lutte contre les maladies non transmissibles. Ce cadre, qui sera soumis aux pays membres pour adoption lors de l'Assemblée mondiale de la santé en mai prochain, comprend neuf cibles mondiales et 25 indicateurs en vue de lutter contre les principales maladies non transmissibles.



DÉCÈS D'ABDERRAHMANE BOUGUERMOUH

La ministre de la Culture présente ses condoléances à la famille

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a présenté ses condoléances à la famille du cinéaste algérien Abderrahmane Bouguermouh, décédé dimanche à l'âge de 77 ans dans un hôpital algérois.

Dans un communiqué publié lundi, la ministre de la Culture a tenu à rendre hommage à "un des plus illustres créateurs de la scène culturelle algérienne" qui "s'est distingué dans le cinéma, en particulier amazigh".

La ministre de la Culture a rappelé, par ailleurs, le "formateur que fut Abderrahmane Bouguermouh pour toute une génération de cinéastes".

Né en 1936, Abderrahmane Bouguermouh a travaillé comme assistant réalisateur, après des études à l'Institut des hautes études cinématographiques (Idhec) de Paris en France. Il avait réalisé vers la fin des années 1960 des courts-métrages avant d'assister Mohamed Lakhdar Hamina dans le film *Chronique des années de braise*, primé de la Palme d'or du festival de Cannes en 1975.

Outre *La colline oubliée* (1996), adapté du roman éponyme de Mouloud Mammeri, Bouguermouh a réalisé trois autres longs métrages : *Les oiseaux de l'été* (1978), *Kahla oua beida*, en 1980, dédié aux supporters de l'équipe de football de Sétif, et *Cri de pierre* (1986). Abderrahmane Bouguermouh sera inhumé mardi dans son village natal à Ighzer Amokrane, dans la wilaya de Béjaïa.

CONFÉRENCE LITTÉRAIRE À LA MAISON DE LA CULTURE DE MASCARA

Commémoration de la 2^e allégeance à l'Emir Abdelkader

La commémoration du 180^e anniversaire de la deuxième allégeance "Moubayaa" à l'Emir Abdelkader a été marquée, lundi, par l'organisation d'une conférence littéraire à la maison de la culture Abi Ras Ennaciri, de Mascara. Le poème "Ya chaabana ma arouaak" de Slimane Djouadi, qui glorifie l'épopée de l'Algérie et pour lequel le regretté Mohamed Boulifa a fait une composition musicale, a été le plus apprécié par l'assistance nombreuse, tout comme trois autres lus par le poète, l'un composé sur le défunt président Houari Boumediène. Le poète Tahar Bekdar, professeur de littérature et de langue arabe à l'université de Mascara, a participé à cette conférence, organisée par la Direction de la culture, par six poèmes dont "El Moustâmiroune" (colonisateurs) où il met en exergue l'atrocité du colonisateur français en Algérie durant 132 ans, "Le message des poètes", "Le Prophète Mohamed (QSSL)" composé à l'occasion du Mawlid ennabaoui et une qacida sur Damas. D'autres poètes ont mis ensuite en exergue les qualités et vertus de l'Emir Abdelkader et son combat contre le colonisateur français. Dr Abdelkrim Mansour Benaouf a présenté son dernier ouvrage "Dialogue avec l'Emir Abdelkader", paru la semaine dernière à l'occasion de l'anniversaire de la deuxième allégeance de l'Emir. L'auteur propose dans ce livre une nouvelle approche sous forme de dialogue virtuel entre l'auteur et le chef de la résistance populaire en Algérie faite de questions-réponses, s'inspirant de faits historiques, culturels et intellectuels.

APS

CENTRE D'ETUDES DIOCÉSAIN D'ALGER

Les quartiers populaires miroir d'une réalité sociale et politique

Dans le cadre des conférences-débats initiées par le Centre d'études Diocésain d'Alger, une rencontre sera animée demain 7 février à partir de 18 h par Jim House autour du thème «Pour une histoire sociale et politique d'Alger à travers ses quartiers populaires, 1945-1962».

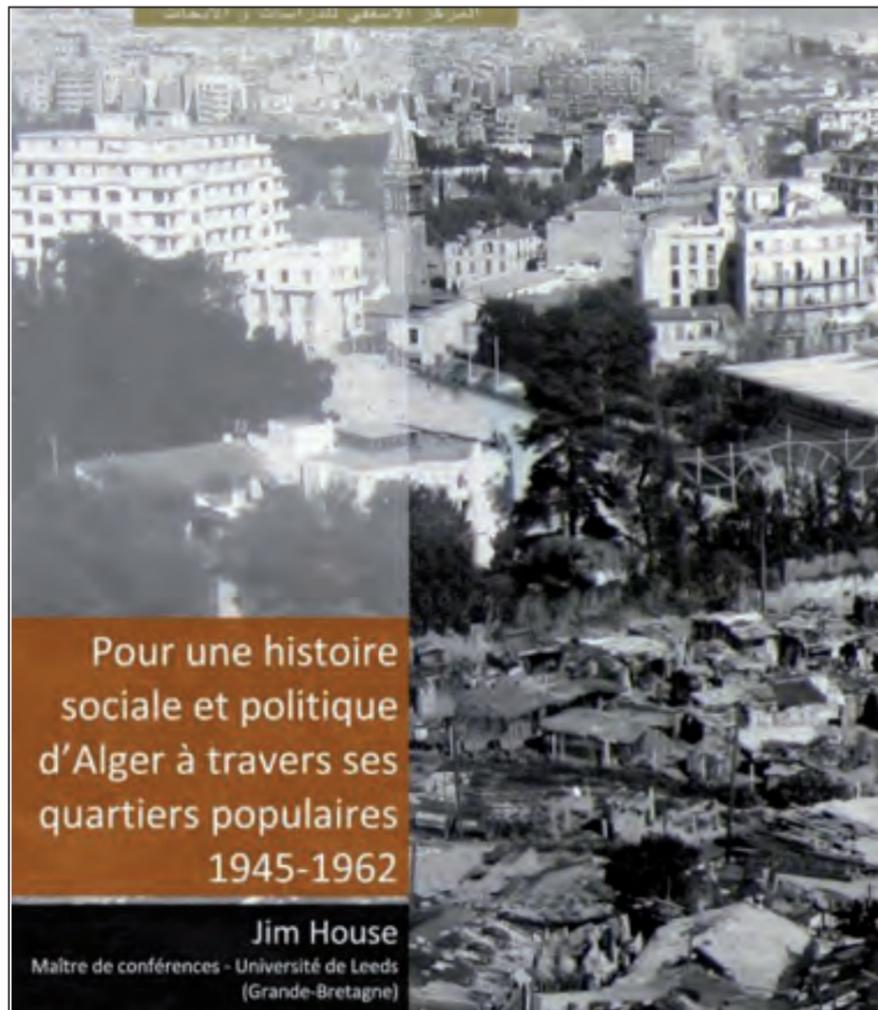
PAR KAHINA HAMMOUDI

Cette conférence présentera des recherches en cours pour une étude comparative de l'histoire sociale et politique d'Alger et de Casablanca durant les dernières décennies de l'époque coloniale, et se focalisera sur les quartiers populaires algérois, notamment les bidonvilles. Les bidonvilles constituent un lieu privilégié à partir duquel l'historien peut poser toute une série de questions sur la société coloniale et le déroulement du processus de décolonisation en situation urbaine. Par exemple, venus symboliser les migrations socio-économiques dès les années 1920, les bidonvilles du centre ainsi que de la banlieue algéroise montrent également l'impact considérable des migrations-refuges nées de la guerre de libération.

Le début des années 50 voit l'émergence de différents points de vue sur les bidonvilles : ces quartiers peuvent symboliser ou bien un danger politique ou bien le signe des inégalités structurelles du système colonial. Les travaux sociologiques de l'époque montrent que chaque bidonville était différent, avec un profil démographique, sociologique et économique spécifique.

Les différentes politiques de relogement visant les bidonvilles menées à partir de 1953 — beaucoup plus ambitieuses que les précédentes — illustrent, entre autres, les tensions au sein du projet réformiste et, notamment à partir de 1957, les tensions entre réformes et répression. De telles politiques ont radicalement changé le paysage urbain (cités HLM).

Une lecture spatiale des manifestations urbaines de décembre 1960 incite à s'interroger sur certains regards sociologiques de l'époque qui considéraient les bidonvilles comme isolés du reste du tissu urbain, et



à étudier les habitants des bidonvilles et des autres quartiers populaires autour comme des acteurs et actrices politiques à part entière.

Utilisant à la fois une approche «d'en haut» et une approche «d'en bas», et avec quelques renvois aux cas casablancais et parisiens, cette conférence essayera de montrer que tout comme le colonialisme, la contestation du colonialisme s'inscrivait très clairement dans l'espace.

Jim House est maître de conférences à l'Université de Leeds (Grande-Bretagne). Il est l'auteur, avec Neil MacMaster, de Paris 1961. *Les Algériens, la terreur d'État, et la mémoire* (Tallandier, Paris, 2008, Casbah Editions 2012, 1ère édition (en anglais) Oxford University Press, 2006).

Les Glycines est un lieu pour connaître et promouvoir l'histoire et le patrimoine de l'Algérie ; un lieu du dialogue des cultures et des traditions religieuses.

Ce lieu accueille et crée des passerelles entre chercheurs d'Algérie et de tous les

pays dont les travaux portent sur l'Algérie et le Maghreb.

Les Glycines dispose d'une importante bibliothèque spécialisée sur l'Algérie et le Maghreb, d'un centre d'apprentissage du dialectal algérien et du tamazight, d'un hébergement pour des chercheurs. Les Glycines organisent diverses conférences, dont les "conférences des chercheurs", ainsi que des activités pédagogiques et de formation à destination des étudiants.

Fondée en 1967, il se veut un lieu d'étude et de connaissance du patrimoine et de l'histoire de l'Algérie ainsi qu'un lieu du dialogue des cultures. Il organise régulièrement des conférences sur des thématiques relatives à l'Algérie et au monde arabe et propose un enseignement de l'arabe algérien et des activités de formation en relation avec son fonds documentaire. Il accueille chaque année en résidence une centaine de chercheurs, doctorants et artistes.

K. H.

CONSTANTINE, CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE

Les préparatifs dépasseront le cadre de la wilaya

Les préparatifs de l'évènement culturel "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", déjà en cours, dépasseront le cadre de cette wilaya pour toucher plusieurs régions de l'est du pays, a indiqué lundi le wali, M. Noureddine Bedoui.

Cette manifestation "grandiose", que la ville des Ponts s'appête à accueillir, aura un impact "certain sur toute la région est du pays", a souligné le wali à l'APS, précisant que des "contacts de coordination et de consultation étaient en cours avec plusieurs walis de l'Est pour arrêter la démarche à adopter" en vue de "réussir la préparation hors limites de la wilaya de cet

évènement culturel". Dans ce contexte, le même responsable a affirmé que les wilayas de l'est du pays s'impliqueront par leurs moyens infrastructurels et leurs compétences intellectuelles et culturelles dans la préparation de cet évènement, a encore souligné M. Bedoui.

De son côté, le directeur de wilaya de la culture, Djamel Foughali, a indiqué que les préparatifs de cette manifestation culturelle "avancent sans relâche" avec la collaboration des différentes parties concernées. Il a indiqué que les autorités locales "se penchent actuellement sur le volet de la réhabilitation et de la restauration des

infrastructures culturelles et touristiques existantes".

Le même responsable a indiqué que de nouvelles infrastructures culturelles seront mises à l'actif de cette wilaya et ce, conformément à des propositions devant être "incessamment" transmises aux instances centrales.

Le directeur de la culture a indiqué, à ce propos, que des commissions locales et nationales seront installées pour superviser "de très près" les chantiers de réalisation des projets inscrits au profit de cette wilaya dans le cadre de cette manifestation culturelle.

APS

HYPERTHYROÏDIE

Les femmes plus concernées

L'hyperthyroïdie, également appelée hyperfonctionnement de la thyroïde, est une maladie métabolique fréquente caractérisée par une production excessive d'hormones thyroïdiennes (appelées T3 et T4).

Ces hormones, produites par la glande thyroïde, jouent un rôle métabolique clé dans tout l'organisme, notamment sur certaines fonctions vitales comme la fréquence cardiaque ou respiratoire. Si les hormones T3 et T4 sont produites en excès, on observe divers symptômes à travers tout le corps.

Les femmes sont davantage concernées par cette maladie, en effet on estime qu'il y a 5 fois plus de femmes que d'hommes atteints par l'hyperthyroïdie.

Les femmes sont particulièrement touchées par l'hyperthyroïdie entre 20 et 50 ans. (comparez aussi avec les âges de l'hypothyroïdie).

1% des femmes pour 0,1% des hommes

La maladie de Basedow (parfois appelé maladie de Graves Basedow) est la cause, dans 3 quarts des cas, la cause de l'hyperthyroïdie. Dans la maladie de Basedow, le corps humain produit des anticorps qui attaquent la glande thyroïde, cela provoque une production excessive d'hormones thyroïdiennes. Il semble que la maladie de Basedow soit liée à des origines génétiques (héréditaires). Cette maladie se traduit par une augmentation du volume de la glande thyroïde et parfois par une exophtalmie (saillie des globes oculaires).

Les maladies auto-immunes responsables de l'hyperthyroïdie

Une carence en iode (très rare en Occident, plus fréquent dans les pays en voie de développement) ou un excès d'iode (par exemple lors de prise de trop de compléments alimentaires riches en iode). Une thyroïdite (inflammation de la thyroïde), provoquée par exemple par des substances toxiques ou des radiations

Dans de rares cas, la prise de certains médicaments comme l'amiodarone (un médicament pour le cœur), le lithium (utilisé pour le traitement de la maniaque-dépression), l'interféron alpha ou encore l'interleukine 2 (dans le traitement du cancer).

L'adénome de Plummer ou la maladie de Plummer

Personnes à risque de l'hyperthyroïdie

Les femmes: elles sont plus sujettes aux troubles de la thyroïde que les hommes, en particulier pendant la grossesse et après 35 ans.

Les personnes âgées de plus de 40 ans: à partir de cet âge on observe davantage de cas d'hyperthyroïdie, cela dit cette maladie peut aussi toucher des femmes de moins de 40 ans.

Prédisposition familiale: les personnes ayant des cas d'hyperthyroïdie dans la famille auront un risque plus élevé de souffrir de cette maladie hormonale.

Symptômes

Les symptômes de l'hyperthyroïde, qui se manifestent sur une durée de plusieurs semaines, peuvent être les suivants : nervosité, tremblement des mains, hyperactivité, perte de poids, transpiration excessive : peau humide, chaude,...



des problèmes psychiques : anxiété, troubles du sommeil, des palpitations et/ou un rythme cardiaque plus élevé (tachycardie) des troubles des règles chez la femme (y compris troubles du cycle menstruel) diarrhée, goût (augmentation du volume de la glande thyroïde), yeux globuleux (exophtalmie), chez les personnes atteintes de la maladie de Basedow fatigue (manque d'énergie) et/ou faiblesse. Pour résumer, on peut observer que les symptômes de l'hyperthyroïdie pourraient être comparés à un moteur qui tourne en "sur-régime".

Hyperthyroïdie diagnostic

Le diagnostic de l'hyperthyroïdie est relativement simple: à l'aide de tests sanguins le médecin relèvera la concentration d'hormones thyroïdiennes (T3 et T4), une concentration trop élevée est par définition le signe d'une hyperthyroïdie.

Le médecin examinera aussi le cou du patient, afin d'évaluer une éventuelle augmentation du volume de la thyroïde (formation d'un goitre), ainsi que les yeux (des yeux globuleux pouvant être le signe de la maladie de Basedow, une cause très fréquente de l'hyperthyroïdie).

Comme toujours en médecine, le médecin fera aussi une anamnèse du patient. Manger des tomates réduirait le risque d'attaque cérébrale

Manger des tomates réduirait nettement le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC), affirme une étude finlandaise publiée lundi aux Etats-Unis. Ce fruit est riche en lycopène, un puissant antioxydant.

Cette recherche parue dans la revue

"Neurology", une publication de l'American Academy of Neurology, indique que les personnes avec les taux les plus élevés de lycopène dans leur sang avaient 55% moins de chances de subir une congestion cérébrale que celles ayant les teneurs sanguines les plus faibles de cet antioxydant.

L'étude a été menée en Finlande avec 1.031 hommes âgés de 46 à 65 ans. Le taux de lycopène dans leur sang a été mesuré au début de l'étude et ces participants ont été suivis pendant douze ans en moyenne, période durant laquelle 67 ont eu un accident vasculaire cérébral.

Parmi les 258 hommes avec la teneur la plus faible de lycopène dans leur sang, 25 ont eu une attaque cérébrale et parmi les 259 avec le taux le plus élevé de cet antioxydant, onze seulement en ont subi une.

Les résultats ont été encore plus probants quand les chercheurs n'ont pris en compte que les accidents vasculaires cérébraux provoqués par un caillot sanguin, et non par une hémorragie.

Ainsi, les participants ayant les plus hauts niveaux de lycopène présentaient 59% moins de risques de subir une attaque cérébrale due à un caillot que les participants avec les taux les plus faibles.

"Cette recherche vient conforter les vertus d'un régime alimentaire riche en fruits et légumes pour abaisser le risque d'accident vasculaire", souligne Jouni Karppi, de l'Université de Finlande à Kuopio, le principal auteur de ces travaux.

L'étude s'est aussi penchée sur les taux dans le sang des antioxydants alpha-

carotène, bêta-carotène, alpha-tocophérol (une forme de vitamine E) et la vitamine A (rétinol), et n'a trouvé aucun lien, quel que soit leur niveau, avec une diminution du risque de congestion cérébrale.

Le bleuet, stimulant du métabolisme

Connu pour ses propriétés diurétiques, le bleuet est une plante originaire des régions méditerranéennes. Ses fleurs isolées sont récoltées par beau temps. Elles sont arrachées une à une, puis séchées en couches minces, à l'ombre. Une fois sèches, elles doivent être conservées au sec et dans l'obscurité.

En phytothérapie, outre sa fonction diurétique, la plante entre dans la composition de tisanes qui favoriseraient la digestion. Elle traiterait également les troubles gastriques. Les fleurs contiennent des pigments organiques. C'est pourquoi une fois sèches, elles peuvent être utilisées pour colorer des médicaments ou des mélanges pour infusions. Ce même pigment bleu est utilisé dans l'industrie cosmétologique. En usage externe enfin, le bleuet sert à la préparation de bains utilisés en cas de plaies ulcéreuses.

A noter que la phytothérapie est utilisée en médecine traditionnelle depuis des siècles. Son efficacité et son innocuité restent toujours discutées. Et pour cause, comme l'explique l'Organisation mondiale de la Santé dans un rapport de 1998, « un nombre relativement petit d'espèces de plantes ont été étudiées pour d'éventuelles applications médicales ».

Source Creapharm



ACCUSÉ

levez-vous !

PAR KAMEL AZIOUALI

VOL DE VOITURES



La dernière trouvaille (1re partie)

Les voleurs de voitures chez nous, il faut avoir le courage de le reconnaître, sont parmi les gens les plus créatifs. S'ils utilisaient leur intelligence au service du bien et de la collectivité, aujourd'hui, notre pays n'importerait pas de voitures mais les construirait et les exporterait vers le monde entier... En attendant, découvrons leur dernière trouvaille à travers la mésaventure d'Abdenour, un citoyen de 40 ans, commerçant de son état dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Comme d'habitude, Abdenour s'était levé à 6h du matin pour se rendre à son entreprise se trouvant à 20 km de la nouvelle-ville de Tizi-Ouzou où il habitait. Ce matin-là, Abdenour s'était réveillé en pleine forme contrairement aux autres jours. Pourquoi ? Parce que, et il en était plus que certain, il avait suivi le conseil d'un de ses amis, médecin de son état, qui lui avait recommandé de se contenter d'un bouillon en guise de dîner. Il se sentait léger et avait l'impression d'avoir dormi plus de vingt heures alors que son sommeil n'avait duré que 5h, comme d'habitude.

A 6h30, les rues de la Nouvelle-Ville sont encore désertes et c'était un plaisir que de les parcourir. Mais ce n'était pas une raison pour rouler vite. Abdenour détestait la vitesse, probablement en rai-



son de ses origines montagnardes. Les montagnards que l'on qualifie souvent de rudes et de lourds, en fait ne font que rythmer leurs mouvements sur ceux de la nature avec laquelle ils vivent en parfaite symbiose. En marchant lentement, on a le temps de regarder autour de soi et prendre la pleine mesure des évènements qui nous entourent et qui nous paraissent parfois anodins alors qu'ils sont peut-être d'une importance capitale. S'il roulait vite, se dit Abdenour, il n'aurait peut-être même pas aperçu les deux hommes qui chemi-

naient lentement et qu'il apercevait grâce à la lumière des réverbères encore allumés. Soudain, il vit l'un des deux hommes s'affaler sur le trottoir. Toute autre personne aurait peut-être poursuivi son chemin sans faire attention à ce qu'il venait de voir. Mais Abdenour, peut-être toujours en raison de ses origines montagnardes, décida d'aider l'homme qui tentait de secourir son ami. En quelques fractions de secondes, l'entrepreneur qu'était devenu Abdenour s'était rappelé les années de galère endurées durant sa jeunesse, quand il était

obligé en pleine neige de se rendre au chantier où il travaillait comme journalier à pieds ou à bord de la benne d'un camion. Cet homme-là qui venait d'être victime d'un malaise lui ressemblait beaucoup. Il était exténué mais obligé de se rendre à son travail parce que l'estomac de ses enfants ne pouvait pas attendre. Surtout en hiver. Il ralentit sa voiture. Il vit l'homme qui tentait de secourir son ami lever la tête et agiter son bras pour demander de l'aide. Abdenour se dit que le mal dont souffrait le pauvre diable devait être très grave, autrement son ami ne serait pas si affolé. Il s'arrêta à leur niveau, descendit et ouvrit la portière-arrière du côté du trottoir.

- Qu'est-ce qu'il a ? Qu'est-ce qu'il a ? demanda Abdenour en s'affolant à son tour comme si c'était un de ses proches qui était allongé par terre.

- Au début, je pensais que c'était une simple crise d'épilepsie, comme d'habitude mais comme il n'est pas en train de convulser, je crois que c'est autre chose de plus grave... un malaise cardiaque...

- Oh ! Mon Dieu ! Un malaise cardiaque ! Oh ! là ! là ! Tu sais pratiquer un massage cardiaque, toi ?

- Non.

- Oh non ! moi non plus... Installons-le à l'arrière et espérons que nous arriverons à temps à l'hôpital...

- Je préfère la clinique... J'y connais quelqu'un. Dès que nous serons arrivés, il sera pris en charge...

Le malade est allongé à l'arrière du 4x4 et juste après le démarrage, son compagnon téléphona à la clinique :

- Allo ! Toufik... je ramène Vélaïd, il vient d'avoir un malaise... Et je crois que c'est grave cette fois-ci... On arrive dans cinq minutes en principe s'il n'y a pas de circulation.

K. A. (à suivre...)

AGRESSION

« Pardon, je me suis trompé ! » (2e partie et fin)

Résumé :

Abdelhak (25 ans) se promenait avec quelques amis à Bab Ezzouar quand soudain il ressentit une atroce douleur à la tête.

Instinctivement, Abdelhak porta sa main droite à sa nuque et celle-ci rencontra une sorte de liquide chaud et visqueux. Il la ramena devant lui, la regarda et la vit toute rouge. Le sang s'écoulait de sa tête en grande quantité. Presque au même moment, il vit un jeune homme qu'il ne connaissait pas s'approcher de lui et lui dire : «Pardon, pardon, je me suis trompé ; je t'ai pris pour quelqu'un d'autre.»

La vue de son sang, l'homme qu'il n'avait jamais vu auparavant qui lui tenait des propos décousus et ses amis qui avaient poussé des cris stridents, ont contribué à créer une situation de cauchemar que le jeune homme n'avait pas pu supporter ; il s'évanouit.

Et c'est inconscient qu'Abdelhak avait été emmené à l'hôpital Zemirli d'El-Harrach où lui ont été prodigués les soins adéquats. 30 points de suture lui ont été néces-

saires pour colmater toutes les blessures qu'avaient causées plusieurs coups de couteau au niveau de la tête et de la nuque. Bien que les médecins qui s'étaient occupés du jeune homme aient été unanimes à dire que ses blessures étaient bénignes malgré la violence des coups qu'ils avaient reçus, ils le retinrent en observation pendant deux jours. Au moment de sa sortie, ces mêmes médecins dirent aux parents d'Abdelhak :

- Vous devriez faire une grande «waâda»... C'est un miracle si votre fils est toujours en vie... Les coups qu'il a reçus sont très méchants... celui qui l'a frappé avait l'intention de le tuer.

Et la mère d'éclater en larmes :

- Mais qui peut bien en vouloir à mon fils ? Je le connais bien... Je sais qu'il ne fréquente pas les voyous... Maintenant, ce type qui l'a frappé risque de récidiver.

- Non, de ce côté, vous n'avez rien à craindre, madame ; son agresseur a été arrêté hier par la police. Beaucoup de témoins l'ont vu et reconnu, y compris les deux jeunes gens qui étaient avec votre fils.

L'agresseur en question, un certain Hamid, avait 26

ans. Il était connu dans la région d'El-Harrach, Bab Ezzouar et les Bananiers comme étant un type à problèmes. Interrogé sur les raisons qui l'avaient poussé à vouloir tuer Abdelhak, il répondit tout d'abord qu'il avait voulu sauver l'honneur de sa sœur qui avait été agressée verbalement par celui-ci.

La sœur est interrogée à son tour et elle répondit qu'elle n'avait jamais été agressée par Abdelhak, qu'elle n'avait d'ailleurs jamais vue, d'aucune manière que ce soit.

Hamid revint alors sur ses propos et reconnut s'être attaqué à Abdelhak parce que tout simplement il l'avait pris pour quelqu'un d'autre. Quelqu'un qui, une vingtaine de jours plus tôt, l'avait sauvagement, et sans raison, agressé.

Tout récemment, la cour d'Alger a requis la perpétuité contre Hamid dont l'intention de tuer ne souffrait aucune ambiguïté.

Après délibérations, il est condamné à 12 ans de prison ferme.

K. A.

FOOTBALL- CAN-2013- DEMI-FINALES AUJOURD'HUI

Le Nigeria veut créer la surprise

Les "Super Eagles" du Nigeria, les "Aigles" du Mali, les "Étalons" du Burkina Faso et les "Black Stars" du Ghana, les quatre sélections rescapées des quarts de finales de la 29^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations, se rencontreront aujourd'hui au dernier carré, qui désignera les deux finalistes de cette édition.

PAR MOURAD SALHI

L'enjeu est de taille avec deux billets directs pour la finale de cette prestigieuse compétition continentale, prévue dimanche prochain à Johannesburg en Afrique du Sud à partir de 19h30 (heure algérienne). Il y a lieu de signaler que les demi-finales de cette édition sont inédites, puisque les quatre équipes sont issues, pour la première fois, de la même région qui est l'Afrique de l'ouest. Le Ghana, le Mali, le Nigeria et le Burkina Faso ont donc écrit une nouvelle page de l'histoire du football africain. Comparativement à l'édition précédente, seule le Ghana, le Mali et la Côte d'Ivoire avaient franchi le premier tour. Si la présence des Ghanéens, des Nigériens et des Maliens à ce stade de compétition n'est pas une surprise, les Nigériens ont cependant été moins attendus dans le dernier carré.

Le Mali affrontera le Burkina-Faso au stade Nelspruit dans un match qui s'annonce a priori ouvert à tous les pronostics.



Auteurs d'une belle performance face au Togo de Adebayor, les Burkinabés ne comptent pas rater cette belle opportunité pour continuer sur sa lancée. Après avoir devancé le Nigeria et la Zambie championne d'Afrique en titre dans le groupe C, les Coéquipiers de Pitroipa, auteur de l'unique but victorieux face au Togo en demi-finale, ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin.

Le Nigeria qui constitue la surprise de ce tour affrontera le Ghana à Durban. Les Black Stars ghanéens, qualifiés des favoris pour succéder à la Zambie, ont éprouvé d'énormes difficultés pour venir à bout d'une équipe du Cap-Vert qui a participé pour la toute première fois à cette compé-

titution d'envergure. Aujourd'hui, le Ghana tentera de poursuivre sa route pour décrocher la couronne africaine.

Même si les observateurs prévoient une finale entre le Mali et le Ghana, cette compétition est connue pour ses surprises. Avec la sortie de la Côte d'Ivoire, du Togo des toutes les équipes nord-africaines prématurément et la non participation du Sénégal, de l'Égypte et du Cameroun confirme ce caractère de surprise de cette joute continentale. En tous cas la finale sera animée par deux équipes de l'ouest et le représentant du continent en Coupe des Confédérations de la Fifa sera de cette région.

M. S.

SEYDOU KEITA

« J'ai envie d'aller au bout de la CAN-2013 »



Le capitaine de la sélection nationale du Mali, Seydou Keita, veut continuer l'aventure africaine jusqu'au bout et remporter, pourquoi pas, le trophée de la coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2013) qui devra passer, tout d'abord, par une victoire sur le Nigeria, mercredi en demi-finale. "Pour le moment, j'ai simplement envie d'aller au bout de cette CAN-2013. Après, il faut laisser le temps au temps. Personne n'est éternel et il faudra bien que je m'arrête un jour. Mais pour le moment, je me sens très bien et tant que j'aurai la capacité d'aider mon pays, je le ferai jusqu'au bout", a déclaré Keita à RFI. A 33 ans, Seydou Keita dispute sa 6^e phase finale de coupe d'Afrique des nations, et en Afrique du Sud, il plane sur le tournoi grâce à sa technique et sa science du jeu. Le milieu de terrain espère bien décrocher en Afrique du Sud le premier titre continental du Mali, histoire de boucler son palmarès et de combler son pays. "A 33 ans, j'ai tout gagné au football. Tous les trophées possibles. Il n'y a qu'une seule consécration qui me manque : donner la joie à mon pays.

Vous ne pouvez pas savoir à quel point je prends du plaisir à être là sur le terrain, à

courir avec mes partenaires, à courir pour mon pays", a tenu à dire le capitaine des Aigles du Mali qui se sent encore d'attaque pour défendre les couleurs de son pays. Seydou Keita courra encore au moins deux matches pour le Mali, ses 26^e et 27^e en phase finale de CAN. Face au Nigeria, en demi-finale, le 6 février à Durban. Puis, comme il l'espère, à Johannesburg pour la finale, le 10 février. Pour le sélectionneur du Mali, le Français Patrice Carteron, Seydou Keita joue, tout simplement, "très juste" : "Seydou arrive à alterner le rythme du jeu. Il est dans une performance exceptionnelle et il nous apporte beaucoup sur et en dehors du terrain. Il accélère parfois ou le ralentit aussi pour qu'on puisse bien récupérer", analyse le technicien français. Lors de cette CAN-2013, Keita était à chaque fois décisif, en marquant le but de la victoire des Aigles face au Niger (1-0) au premier tour et en égalisant face à l'Afrique du Sud (1-1) en quart de finale. Pour ses coéquipiers, Samba Diakité, Cheick Diarra ou Samba Sow, Keita restera le "grand frère, le plus expérimenté. Il est humble et simple. Il nous guide bien et c'est à nous de faire comme lui. Il est très important pour nous", se sont accordés à dire.

APS

ALI FERGANI

« Accorder un sursis jusqu'à juin à Halilhodzic »

L'ancien capitaine et entraîneur de la sélection algérienne de football, Ali Fergani, a demandé à accorder un "sursis jusqu'à juin" pour le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, qualifiant "d'échec" le parcours des "Verts", sortis dès le premier tour de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) qui se poursuit en Afrique du Sud. "Il faudra avouer que la participation algérienne dans la CAN a été un total échec sur le plan des résultats, mais vu que des matches importants attendent les Verts en mars et juin prochains dans les éliminatoires de la coupe du monde 2014, un éventuel changement d'entraîneur pourrait s'avérer une mauvaise décision", a déclaré l'actuel coach du CA Batna (Ligue 1, Algérie) invité d'une émission sportive de la chaîne de télévision privée "El Djazairia". La sélection nationale a été éliminée précocement de la 29^e édition de la CAN après deux défaites contre la Tunisie et le Togo (1-0 et 2-0) et un nul contre la Côte d'Ivoire (2-2) dans le groupe D. "L'avenir d'Halilhodzic avec les Verts devrait être tranché en juin prochain. Son maintien à la barre technique nationale devrait être tributaire de ses résultats dans les prochains matches des éliminatoires de la coupe du monde", a poursuivi le capitaine de la légendaire sélection nationale lors du Mondial-1982 en Espagne. Les protégés d'Halilhodzic renouent avec la compétition officielle en mars prochain, lorsqu'ils accueilleront le Bénin dans le cadre de la troisième journée du second tour des qualifications du Mondial brésilien. Ils occupent actuellement la deuxième place du groupe H en compagnie du Mali avec trois points chacun, distancés d'une unité par le Bénin, le leader de ce groupe où figure également le Rwanda. Analysant les trois rencontres jouées par les coéquipiers de Sofiane Feghouli en Afrique du Sud, Fergani a estimé que ces derniers ont fourni des "performances intéressantes", estimant au passage que dans ce genre de compétitions, "on ne retient finalement que les résultats". "Pour moi, ça a été un véritable échec en matière de résultats. D'ailleurs, l'objectif assigné à l'équipe, à savoir la qualification au deuxième tour, n'a pas été atteint. A l'époque de l'ex-sélectionneur, Rabah Saâdane, notre équipe ne développait pas un beau football, mais elle a néanmoins réussi à se qualifier au Mondial-2010 et atteindre le dernier carré de la CAN de la même année", a dit Fergani qui a démissionné, il y a quelques mois, du bureau exécutif de la fédération algérienne de football.

LIGUE 1

Un match à huis clos pour la JSM Béjaïa

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé une sanction d'un match à huis clos à la JSM Béjaïa pour "utilisation et jet de fumigènes entraînant dommages physiques à un dirigeant", a indiqué la LFP sur son site internet. La JSMB devra également payer une amende de 50.000 DA pour les faits qui lui sont incriminés lors du match nul de samedi à domicile contre le CS Constantine (0-0) dans le cadre de la 19^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1.

De leur côté, l'ASO Chlef (jet de projectiles), le MC Alger (utilisation de fumigènes), la JS Kabylie (jet de fumigènes) et le WA Tlemcen (jet de projectiles) ont écopé, chacun, d'une amende de 30.000 DA pour les deux premiers clubs et de 40.000 DA pour les deux autres. Le gardien de but de l'ES Sétif, Khedairia Abdelouahab, signalé, a été suspendu jusqu'à audition, ajoute-t-on de même source. En Ligue 2, les joueurs Khiter Samir (NA Hussein-Dey) et Rait Mohamed Billal (RC Arbaâ) ont écopé chacun de 3 matches de suspension et une amende de 30.000 DA pour "coups envers adversaire".

Cuisine

Beignets frits



Ingrédients :

1 kg de farine
200 g de sucre semoule
4 œufs
1 pincée de sel
3 c.à soupe d'huile
Levure de boulanger
Eau
Confiture

Huile pour friture
Sucre fin

Levée de la pâte : 3 à 4 heures

Dans un saladier, mettre la farine tamisée, le sucre, la pincée de sel, les œufs, le beurre et l'huile ainsi que la levure délayée dans un bol d'eau tiède.

Préparation :

Travailler l'ensemble avec les doigts, ajouter de l'eau afin d'obtenir une pâte lisse et non collante, dans le cas contraire, ne paniquer pas et incorporer petit à petit la farine nécessaire pour parvenir au résultat voulu et pétrir durant 15 minutes. Rassembler la pâte en boule et l'entreposer dans un endroit chaud afin que celle-ci double de volume. Une fois que la pâte est bien montée, l'étaler au rouleau à pâtisserie et former un rectangle. A l'aide d'un emporte-pièce assez large ou avec le couvercle d'un pot en verre, faire des pressions sur la pâte afin de confectionner des beignets. Placer les dans un endroit chaud et laisser lever encore 30 minutes. Préparer dans une poêle assez profonde, une huile abondante et très chaude puis y plonger les beignets et cuire des deux côtés à feu modéré. Lorsqu'ils sont bien dorés les enrober de sucre fin. Vous pouvez également fourrer les beignets avec de la confiture ou de la pâte à tartiner. Le mode de préparation, les quantités et les ingrédients sont identiques. Procéder de la même manière jusqu'à ce que la pâte est doublée de volume. Une fois que la pâte est bien montée, séparez-la en deux et les aplatis au rouleau à pâtisserie pour former deux rectangles. Prendre un rectangle de pâte et disposer une petite quantité de confiture à l'aide d'une cuillère, puis apposer le second rectangle de pâte sur le précédent. Faire des pressions où la pâte est légèrement bombée à l'aide du couvercle d'un pot en verre, puis placer vos beignets dans un endroit chaud et laisser lever encore 30 minutes.

Langue de veau farcie



Ingrédients :

1 kg de langue de veau cuite
5 gousses d'ail hachées
Persil haché
100 g de viande de veau hachée
La graisse d'un rognon de veau hachée
Poivre
1 jaune d'œuf
2 dl d'huile soit 1 verre classique
Sel.

Préparation :

Tout d'abord, ôter la peau rugueuse de la langue et ouvrir le côté afin de pouvoir introduire la farce préparée avec l'ail, le persil, la viande hachée, la graisse de rognon et le jaune d'œuf. Ensuite, cuire la langue et la mettre dans une marmite, arroser d'huile et laisser cuire à couvert durant une bonne heure à feu moyen ou au four selon vos préférences. Arroser de temps en temps d'eau.

Accompagner de pommes de terre rôties, cuites à la vapeur ou d'autres légumes de votre choix.

Soins et beauté

Tout sur les rides

Comment naissent les rides ? A quel âge utiliser une crème de nuit, un contour de l'œil ou une crème anti-rides ? Quels sont les gestes de prévention élémentaires ? Soyez mieux armée pour lutter contre les rides en adoptant ces conseils.

L'âge n'est pas le seul facteur susceptible de produire les rides autour des yeux, il faut aussi savoir que pour lutter contre la formation des rides ou leur aggravation, on peut commencer par suivre quelques conseils simples : avoir une bonne hygiène de vie. Elle comprend: une alimentation équilibrée, un sommeil régulier, un bon démaquillage des yeux et l'application quotidienne de crèmes spécifiques "contour des yeux" ; éviter le tabac, le soleil ou porter systématiquement des lunettes de soleil à l'extérieur dès qu'il y

a du soleil. Si vos rides sont déjà trop profondes, les spécialistes en dermatologie vous proposeront des techniques spécifiques.

Un processus inéluctable

Le processus de vieillissement de la peau est génétiquement programmé et débute, de façon invisible, dès 25-30 ans. Le renouvellement cellulaire ralentit, la peau perd en élasticité et en fermeté et les rides apparaissent. Le contour des yeux et des lèvres sont les zones les plus touchées

Camoufler la ride du lion

De par sa disposition, c'est une ride pratiquement impossible à camoufler, surtout si elle est profonde. De plus, le maquillage ne ferait que l'accentuer.

La solution serait d'aller consulter un dermatologue qui sera plus à même de vous conseiller sur les divers moyens de réduire cette ride.



Argile

Terre aux mille vertus

Seule ou mélangée à d'autres ingrédients, l'argile peut purifier, nettoyer, tonifier, cicatriser, adoucir et nourrir n'importe quel type de peau. Simple d'utilisation et peu coûteuse, cette "terre magique" est connue et reconnue depuis des millénaires. Les Egyptiens l'employaient pour la momification en raison de ses principes purificateurs, lui attribuaient "une force extraordinaire"...

L'argile est une roche sédimentaire terreuse. Il existe plusieurs variétés

Argile verte

Elle est conseillée aux peaux normales et aux peaux grasses. Elle est très efficace pour absorber et régulariser les excès de sébum. Elle est aussi utilisée en masque capillaire pour réguler la production de sébum des cheveux à tendance grasse. Très performante, l'argile verte est la plus polyvalente. Agent absorbant d'impuretés, l'argile verte est minéralisante, régénérant des zones fragilisées et revitalisante.

Argile blanche

Elle est conseillée aux peaux sèches et fragiles. Elle est aussi utilisée en masque capillaire pour revitaliser les

cheveux secs et dévitalisés. Elle est employée comme talc pour les bébés. Riche en silice notamment, elle est minéralisante et favorise l'élimination des toxines.

Argile rouge

Elle est conseillée aux peaux normales et aux peaux sèches et sensibles. Elle doit sa coloration aux oxydes de fer. Riche en oligo-éléments, elle est rééquilibrante et redonne de la luminosité à la peau. Elle est également reconnue pour améliorer la circulation sanguine.

Argile jaune

L'argile jaune est conseillée aux peaux normales et aux peaux grasses très sensibles. Elle est aussi utilisée en masque capillaire sur les cheveux normaux et fragiles. Elle est également recommandée pour atténuer les douleurs. Riche en minéraux, elle est stimulante, reoxygénante des cellules et tonifiante.

Argile rose

L'argile rose est conseillée aux peaux délicates, sensibles et réactives ayant tendance aux rougeurs. Riche en oligo-éléments, elle est adoucissante et redonne de l'éclat aux peaux fragiles.



Argile bleue

L'argile bleue à des propriétés oxygénantes. Eliminant les impuretés, elle apporte éclat et luminosité au teint.

Petit plus : choisissez toujours une belle argile dépourvue de sable. Pour en apprécier la texture, goûtez-la ! Elle ne doit surtout pas "croquer" sous la dent...

Cicatrisante et antiseptique

L'argile est un efficace cicatrisant grâce au silicate d'aluminium qu'elle contient. Sur les plaies, l'argile a une action désinfectante et favorise la reconstitution des tissus lésés.

Astuces ... Astuces ... Astuces...

Votre chat mange vos plantes

Les chats ont besoin de manger de l'herbe pour les aider à régurgiter les poils avalés lors de leur toilette, ou tout aliment qu'ils ne peuvent pas digérer ! Pour éviter que votre chat appauvrisse le feuillage de vos plantes, faites pousser de l'herbe à chat dans un petit pot que vous laisserez



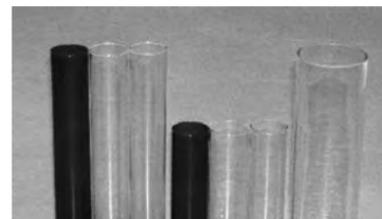
près de sa litière. Et pulvériser de l'eau additionnée d'un jus de citron sur les feuilles de vos plantes.

Une crème fouettée moins riche en calories

Substituer, juste avant de servir, des blancs d'œuf montés en neige à une partie de la crème. Il est très important de les intégrer à la dernière minute car ils ne restent pas fouettés aussi longtemps que la crème.



Du cristal étincelant



Nettoyez l'intérieur des vases, des carafes et des verres en cristal en les remplissant d'eau salée et vinaigrée. Laissez-les tremper, rincez puis essuyez. Le tour est joué.

Page animée par Ourida Aït Ali

Les glaces du Groenland nous en apprennent plus sur l'histoire du climat

L'analyse de carottes de glace extraites au Groenland a permis de reconstituer l'histoire du climat sur 130.000 ans. Les chercheurs ont ainsi découvert que le réchauffement arctique d'il y a 130.000 à 125.000 ans a contribué à la montée de 4 à 8 mètres du niveau des mers.

Le NEEM (North Greenland Eemien Ice Drilling) est un projet de forage international visant à extraire des carottes de glace au nord-ouest du Groenland. Dans le cadre de celui-ci, une équipe de scientifiques impliquant en France, le CNRS, le CEA, l'UVSQ, l'université Joseph Fourier et l'IPEV ainsi que l'Université de Copenhague a obtenu pour la première fois en Arctique des échantillons couvrant les derniers 130.000 ans et donnant accès à la dernière période interglaciaire.

Nommée, l'Eemien, cette période est un épisode chaud du passé puisqu'elle se situe à la période interglaciaire. D'après les spécialistes, ce réchauffement est dû à un important ensoleillement causé par une inclinaison différente de la Terre. Pour en savoir plus, les carottes de glace du Groenland, formées par l'accumulation et le tassement de couches de neige, ont donc été étudiées et ont révélé les changements de température survenus à la surface de la calotte au cours du temps. Les scientifiques ont ainsi pu caractériser les variations climatiques année après année, comme dans les anneaux de croissance des arbres, rapporte le CNRS dans un communiqué.

A partir des analyses réalisées, les scientifiques ont découvert que durant l'Eemien, le climat du nord du Groenland aurait été de 4°C à 8°C plus chaud qu'actuellement alors que l'altitude de la calotte était de 200 mètres plus élevée. L'épaisseur de la calotte a diminué à un rythme d'en moyenne 6 cm par an, révèle également



l'étude qui souligne que le volume de la calotte du Groenland a diminué d'environ 25% en 6.000 ans durant l'Eemien.

MIEUX COMPRENDRE LE LIEN ENTRE CLIMAT ET ÉVOLUTION DES CALOTTES

Au cours de cette période, une intense fonte de glaces a donc eu lieu, ce qui confirme la vulnérabilité de la calotte du

Groenland aux augmentations de température. Cependant, le fait qu'elle n'ait pas entièrement disparu au cours de l'Eemien implique que la calotte de l'Antarctique serait responsable d'une part importante des 4 à 8 mètres de la montée du niveau marin qui s'est produite au cours de l'Eemien. Ces conclusions suggèrent ainsi que la calotte de l'Antarctique serait en

mesure de réagir de manière significative au réchauffement climatique. Mais des recherches supplémentaires restent à mener. Comme le souligne le CNRS, la reconstitution du climat de l'Eemien fournit des éléments comparatifs de référence pour les climatologues qui pourront évaluer les risques d'évolution future du climat et du niveau des mers

Être roux : un moyen d'éliminer des toxines excédentaires

Des chercheurs d'une université française ont montré chez différentes espèces d'oiseau qu'arborer des plumes rousses traduisait un mécanisme physiologique parfois salutaire, permettant à l'organisme d'éliminer un surcroît d'acides aminés toxiques.

La coloration rousse des cheveux, poils ou plumes est, chez tous les vertébrés, l'effet d'un pigment appelé phéomélanine, qui, lorsqu'il est produit en grande quantité par le corps, fragilise la peau et augmente les risques de mélanome. De plus, sa synthèse par l'organisme consomme un antioxydant qui est pourtant bénéfique. Comment tout ceci a-t-il donc pu perdurer malgré la sélection naturelle ?

Pour le savoir, Ismael Galván et Anders Møller, de l'Université de Paris-Sud, se sont penchés sur la couleur rousse du plumage de certains individus parmi 58 espèces d'oiseaux d'Amérique et d'Europe, comme l'hirondelle rustique. Plus précisément, c'est au taux de survie de ces volatiles, d'une année sur l'autre, que se sont particulièrement intéressés les deux scientifiques.

Pour comprendre pourquoi, un peu de physiologie : la fabrication de la phéomélanine entraîne la dégradation d'un acide aminé fourni par la nourriture et toxique à trop forte concentration, la cystéine. Cette dernière est en partie éliminée par les urines, mais la fabrication du pigment

roux peut aider à en séquestrer des quantités excédentaires.

Des oiseaux roux qui survivent davantage

Les chercheurs ont donc analysé, chez les oiseaux, d'une part la concentration de l'acide urique - traduisant le taux d'élimination de la toxine via l'urine - et d'autre part la proportion de plumes rousses - traduisant le taux d'élimination via le pigment. Chez toutes les espèces étudiées, les biologistes ont constaté qu'à élimination urinaire égale, les volatiles plus roux survivaient davantage.

Publiée dans la revue *Physiological and Biochemical Zoology*, cette étude est la première à proposer l'idée que le rapport



coûts/avantages de la phéomélanine peut dépendre de conditions environnementales. Ses résultats suggèrent que la production de ce pigment peut même être bénéfique dans certains cas. Autant d'éléments susceptibles d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche qui aideront à comprendre l'évolution de la pigmentation.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

TABLE À INDUCTION

Inventeur : Thomson Electroménager -Date : 1990 -Lieu : France

Il s'agit d'une table de cuisson tout à fait étonnante : elle ne chauffe pas. La cuisson s'effectue par la création d'un champ magnétique au contact des casseroles. Thomson Electroménager a commercialisé cette table de 1990 à 1992.



LESLIE



Un 6^e album !

Leslie n'a pas toujours été au sommet des charts mais sort malgré tout un sixième album, *Les enfants de l'orage*.



India Hair

Adèle dans Camille Redouble

India a été choisie pour incarner la jeune et délurée Alice dans *Camille Redouble*. Est-ce le début de la célébrité ?



Bradley Cooper

il enchaîne les succès

Le séduisant Bradley Cooper, 38 ans, révélé par la franchise *Very Bad Trip*, n'en finit plus d'enchaîner les succès

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h10
Dohr	13h02
Asr	15h57
Maghreb	18h24
Icha	19h44

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

CANCER, PRISE EN CHARGE AU LONG COURS DES MALADES

Plus de la moitié des pays peinent à offrir des soins

Plus de la moitié des pays à travers le monde peinent à prévenir le cancer et à offrir un traitement et des soins au long cours aux cancéreux, notamment dans les pays en développement, a indiqué lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

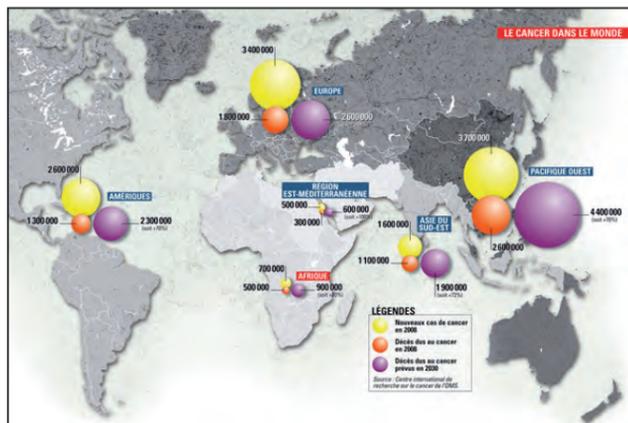
Dans son rapport publié à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, célébré le 4 février de chaque année, cette organisation onusienne note que ces difficultés se traduisent par l'absence, dans de nombreux pays, de plan fonctionnel de lutte contre le cancer qui englobe la prévention, la détection précoce, le traitement et les soins.

Elle a aussi précisé que le cancer est l'une des principales causes de décès dans le monde avec près de 8 millions de morts annuellement tandis que près de 13 millions de nouveaux cas/an sont diagnostiqués de cette maladie.

Selon l'OMS, plus des deux tiers de ces nouveaux cas et de ces décès surviennent désormais dans les pays en développement, où l'incidence du cancer continue à augmenter à une vitesse alarmante.

La recherche montre qu'un tiers des décès dus au cancer sont imputables à des facteurs de risque évitables comme le tabagisme, l'obésité, l'usage nocif de l'alcool et diverses infections.

De nombreux types de cancer comme le cancer du sein, le cancer du col utérin et le cancer colorectal, peuvent être guéris s'ils sont décelés tôt.



"Nulle part dans le monde, le cancer ne devrait désormais être synonyme de condamnation à mort car nous disposons de moyens efficaces pour prévenir et guérir un grand nombre de cancers", explique Oleg Chestnov, sous-directeur général de l'OMS chargé des maladies non transmissibles et de la santé mentale.

"Pour limiter l'exposition aux facteurs de risque et faire en sorte que toutes les personnes atteintes d'un cancer aient accès aux soins et aux traitements appropriés, il convient de mettre en place des programmes complets de lutte dans tous les pays", a-t-il préconisé.

Une récente enquête menée par l'OMS sur les capacités nationales de lutte contre les maladies non transmissibles, qui a rassemblé les réponses de 185 pays, a révélé d'importantes lacunes dans la plani-

fication de la lutte et des services contre le cancer.

Même si certains pays ont élaboré des plans ou des politiques ciblant le cancer, nombre d'entre eux éprouvent des difficultés à passer de l'engagement à l'action.

Souvent, ces plans ne sont pas intégrés aux plans sanitaires et de développement plus globaux au niveau

national.

En outre, de nombreux pays ne disposent ni des capacités institutionnelles ni de direction décisive qui assureraient un financement suffisant de la lutte contre le cancer au niveau national.

Seuls 17% des pays africains et 27% des pays à revenu faible disposent de plans de lutte contre le cancer dotés d'un budget pour assurer leur mise en œuvre.

Aussi, moins de 50% des pays disposent de registres du cancer dans la population, lesquels sont essentiels pour rassembler des informations de qualité sur le nombre et le type des cas de cancers, afin de mettre au point des politiques nationales efficaces de lutte contre le cancer, de les appliquer puis de les évaluer, poursuit l'OMS.

Récemment, l'engagement politique

pris par les dirigeants mondiaux de s'attaquer au cancer s'est amplifié et des discussions ont eu lieu au niveau national pour financer les traitements et les soins que nécessite le cancer par une augmentation des taxes sur le tabac et sur l'alcool, produits dont on sait que la consommation accroît le risque de survenue de certains cancers.

Pour aider les pays membres à évaluer la charge du cancer et à recueillir des données fiables, le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), qui dépend de l'OMS, a lancé l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer dans les pays à revenus faibles et intermédiaires (GICR) qui est soutenue par de nombreux partenaires internationaux, régionaux et nationaux.

"Cette initiative vient épauler principalement les pays qui n'ont pas les ressources nécessaires pour lutter efficacement contre l'augmentation rapide de la charge du cancer", explique Christopher Wild, Directeur du CIRC. Les registres du cancer aideront les pays à mesurer l'un des indicateurs fixés dans le cadre mondial de suivi pour la lutte contre les maladies non transmissibles.

Ce cadre, qui sera soumis aux pays membres pour adoption lors de l'Assemblée mondiale de la santé en mai prochain, comprend 9 cibles mondiales et 25 indicateurs en vue de lutter contre les principales maladies non transmissibles, dont le cancer.